



Région Martinique



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Conseil Général
de la Martinique



CACEM
Commission d'Appréciation de la Qualité de la Construction



STRATÉGIE RÉGIONALE DE

L'INNOVATION



DIAGNOSTIC DE L'ÉCOSYSTÈME
DE L'INNOVATION

innocence n.
innocently adv. [Latin nocere hurt]

innovate /'profit' - n. **1** advantage or benefit. **2** financial gain; excess of returns over outlay. - v. (-t-) **1** (also *asol.*) be beneficial to. **2** obtain advantage or benefit (*profited by experience*). □ at a **profit** with financial gain. [Latin proficere related to PROFICIENT]

inuendo /injʊ'eni:ʊ/ n. (pl. -s)





STRATÉGIE RÉGIONALE DE
L'INNOVATION

Diagnostic de l'écosystème
de l'innovation



› Préambule	6
-------------------	---

CHAPITRE I

Les problématiques martiniquaises 7

› La Martinique, une région ultrapériphérique d'Europe au cœur de la Caraïbe	7
› Une croissance démographique atone	7
› Le chômage, une problématique prioritaire	8
› Un effritement de la solidarité collective	12
› Une économie affectée par la crise économique et les conflits sociaux	12

CHAPITRE II

Le Diagnostic des acteurs de l'innovation 16

A. LE MONDE DE LA RECHERCHE 18

1. Cartographie des acteurs de la recherche	18
2. Synergie avec d'autres acteurs de l'innovation	20
3. Outils	20
4. Les atouts de la Recherche en Martinique	21
5. Freins	21
6. Opportunités	21

B. LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE 22

1. La cartographie générale	22
2. Synergie avec d'autres acteurs de l'innovation	25
3. Freins	26
4. Opportunités	26

C. LE MONDE DE L'ENTREPRISE 27

1. Dynamique générale d'innovation au sein du tissu entrepreneurial martiniquais	27
2. Caractéristiques de l'innovation au sein de la PME martiniquaise	33
3. L'innovation dans les services	34
4. Les outils dédiés à l'innovation	37
5. Outils d'accompagnement et de structuration des démarches d'innovation	37
6. Freins et besoins	42
7. Perspectives	43

D. LES ACTEURS SOCIAUX ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

› Annexes	46
-----------------	----

› Annexe I : Lexique	
----------------------	--



Préambule

Un premier diagnostic du système de l'innovation avait été dressé en 2009. Ce premier état des lieux a été complété et mis à jour, afin de refléter au mieux la réalité de l'écosystème de l'innovation martiniquaise.

Le présent document constitue, avec la vision stratégique et la gouvernance, l'une des trois indissociables composantes de la Stratégie Régionale de l'Innovation 2012.

Ce diagnostic a vocation à évoluer au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie et de son évolution vers la Stratégie de spécialisation intelligente, dite S3.

La réalisation du diagnostic a mobilisé des études disponibles ainsi que l'expertise des membres de la Cellule technique de suivi et d'évaluation.

À partir des grandes problématiques martiniquaises et de leurs effets induits, ce document dresse pour chacun des acteurs majeurs de l'innovation, une cartographie générale.

Il met en exergue tant les caractéristiques de l'innovation portée par chaque acteur, que les synergies et les outils existants.



I. Les problématiques martiniquaises

La Martinique, une région ultrapériphérique d'Europe au cœur de la Caraïbe

Le positionnement géostratégique de la Martinique au centre de l'arc caribéen et les actions de coopération amorcées dans le bassin caribéen et avec l'Amérique latine confirment son très fort potentiel de coopération et le renforcement de son insertion régionale.

Les nombreuses initiatives parmi lesquelles la récente adhésion de la Martinique à l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe du sud) début 2012, marquent l'ambition prononcée de la Martinique de s'inscrire dans son environnement naturel ; ceci afin de bénéficier et contribuer au dynamisme économique, social, culturel et en matière environnementale de ce marché de proximité de plus de 60 millions d'habitants.

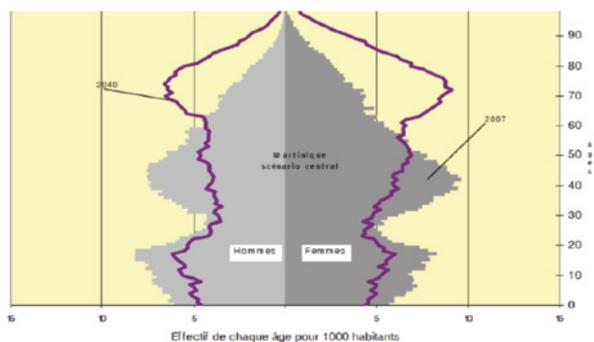
Une croissance démographique atone

La population Martiniquaise était de 396 404 personnes au 01^{er} janvier 2012.

Le vieillissement de la population martiniquaise se poursuit et s'accélère. La fécondité est stable mais se limite au seuil de renouvellement des générations, soit 2,1 enfants par femme.

En 2030 la Martinique sera l'un des 5 départements comptant le plus grand nombre de personnes âgées de France.

Le nouveau scénario de l'horizon 2040 : Une population qui vieillit plus vite que prévu



Le vieillissement de la population est générateur à moyen terme de :

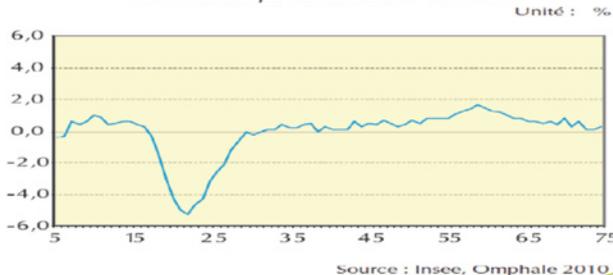
- Paupérisation des ménages
- Réduction de la population active
- Dégradation de la situation sanitaire
- Dégradation de l'équilibre des finances publiques

Ce contexte démographique positionne les besoins en emploi et en formation comme des enjeux cruciaux.

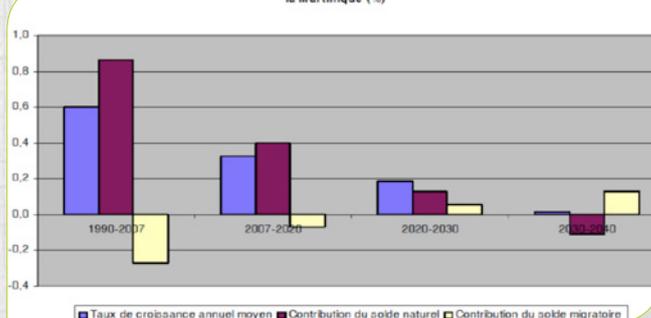
En effet, le vieillissement de la population créera des opportunités d'emplois induites par les départs à la retraite et par les besoins de services et de soins. Les entreprises seront également impactées par cette évolution de la pyramide des âges en termes de transmission et de transfert de savoir-faire. La situation de la Martinique se caractérise également par un retard d'équipement en matière d'hébergement pour personnes âgées. Le taux d'équipement en maison de retraite est de 54 places pour 1000 habitants âgés de plus de 75 ans, soit moins que la moyenne nationale qui est de 125/1000. Globalement, la population jeune quitte le département tandis que des retraités optent pour un retour au pays natal.

Départs de jeunes adultes, arrivées de retraités

Quotients de migrations nettes par âge en Martinique entre 2007 et 2012



Contributions du solde naturel et du solde migratoire à la croissance démographique de la Martinique (%)



Le chômage, une problématique prioritaire

Population et Emploi

Population totale	396 404
Population en âge de travailler	323 528
- Dont population Active	168 886
- Dont population Inactive	154 642
- Dont Actifs occupés	133 778
- Chômeurs	35 108
Dont Halo autour du Chômage	16 100
Dont salariés du Privé	68 868
Salariés du Public	34 852
Indépendants	22 258
Travail informel	7 800

Quelques Taux de référence

Taux d'activité des 15-64 ans	50,9%
Taux d'inactivité des 15-64 ans	49,1%
Taux d'emploi des 15-64 ans	40,2%
Taux moyen de chômage des 15-64 ans	20,8%
Taux moyen du halo autour du chômage	7,2%
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans HSE)	8,7%
Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans HSE)	62,2%
Taux de chômage des seniors (55- 64 ans)	10,6%
Taux d'emploi des seniors (55-64 ans)	31,1%
Taux de travail informel	5,2%

2 778 emplois ont été créés en 2011. Cependant, ce sont surtout des emplois précaires (CDD) et la majorité des personnes en âge de travailler ne bénéficie pas d'un emploi.

40 demandes pour une offre d'emploi sont déposées à Pôle Emploi. La Martinique compte désormais des travailleurs de plus en plus vieux et des chômeurs de moins en moins jeunes.

> L'évolution du travail informel

De moins en moins de travailleurs non déclarés

L'emploi non déclaré en Martinique de 2007 à 2009

Unité : en nombre

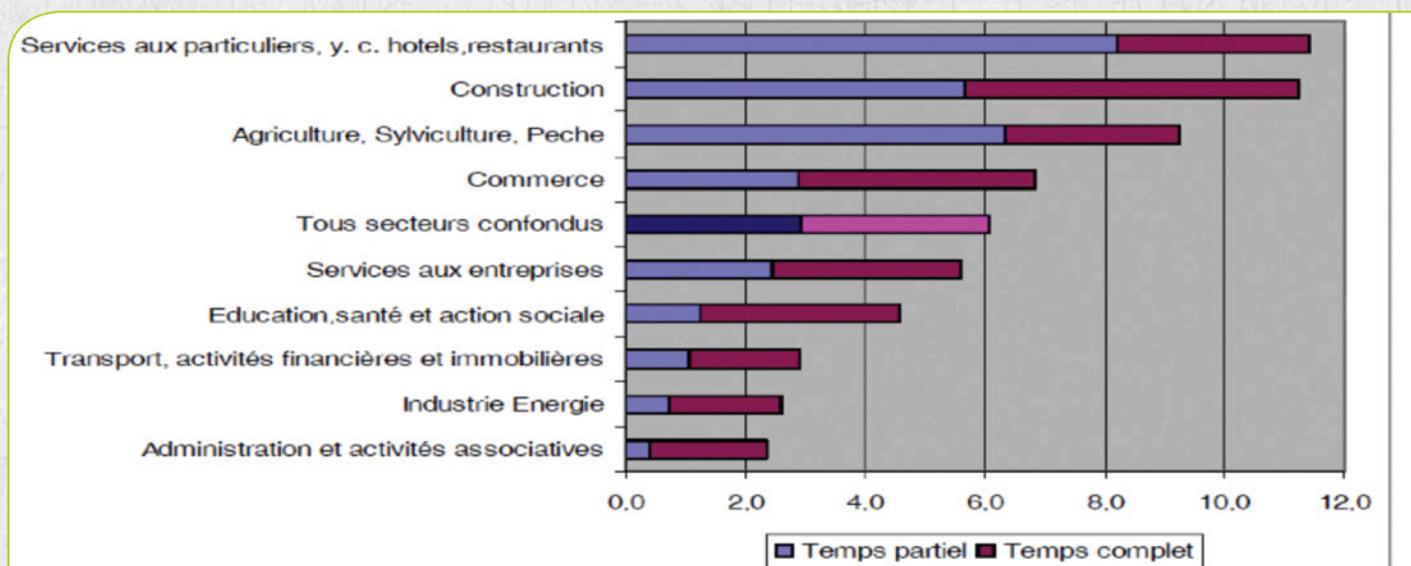
	2007	2008	2009
Emploi principal non déclaré	7 888	6 614	6 434
Emploi secondaire non déclaré	1 535	716	630
Part dans l'emploi total	7,4 %	5,8 %	5,6 %
Chômeur ou inactif ayant exercé récemment une activité occasionnelle déclarée ou non	5 409	3 731	3 610
Total des personnes concernées par l'emploi non déclaré	14 832	11 061	10 674

Source : Insee, Insee, enquête Emploi DOM 2007 à 2009

Champ : Martinique, population des ménages, personnes ayant un emploi de 15 ans à 64 ans, âge au 31 décembre

> L'emploi informel : une activité précaire

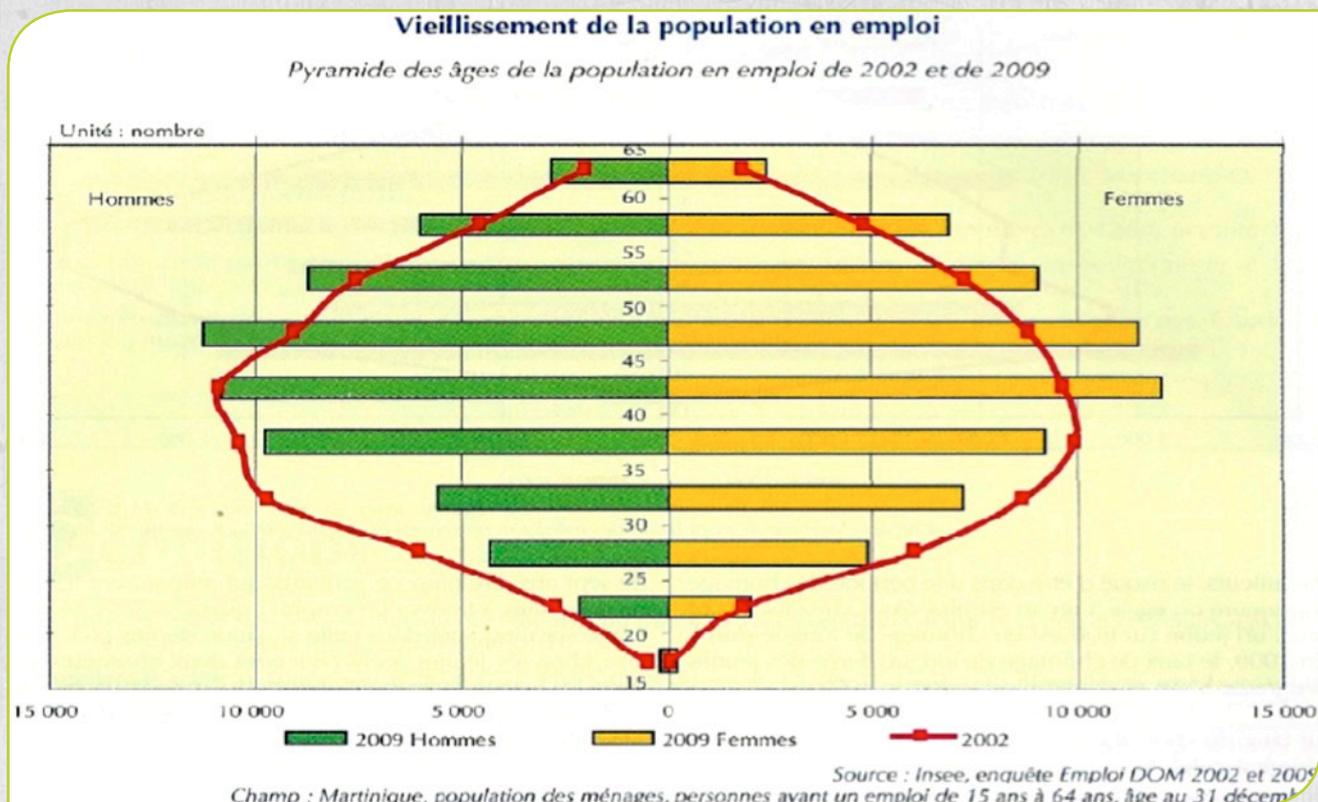
Part de l'emploi informel principal par secteur d'activité et selon le temps de travail



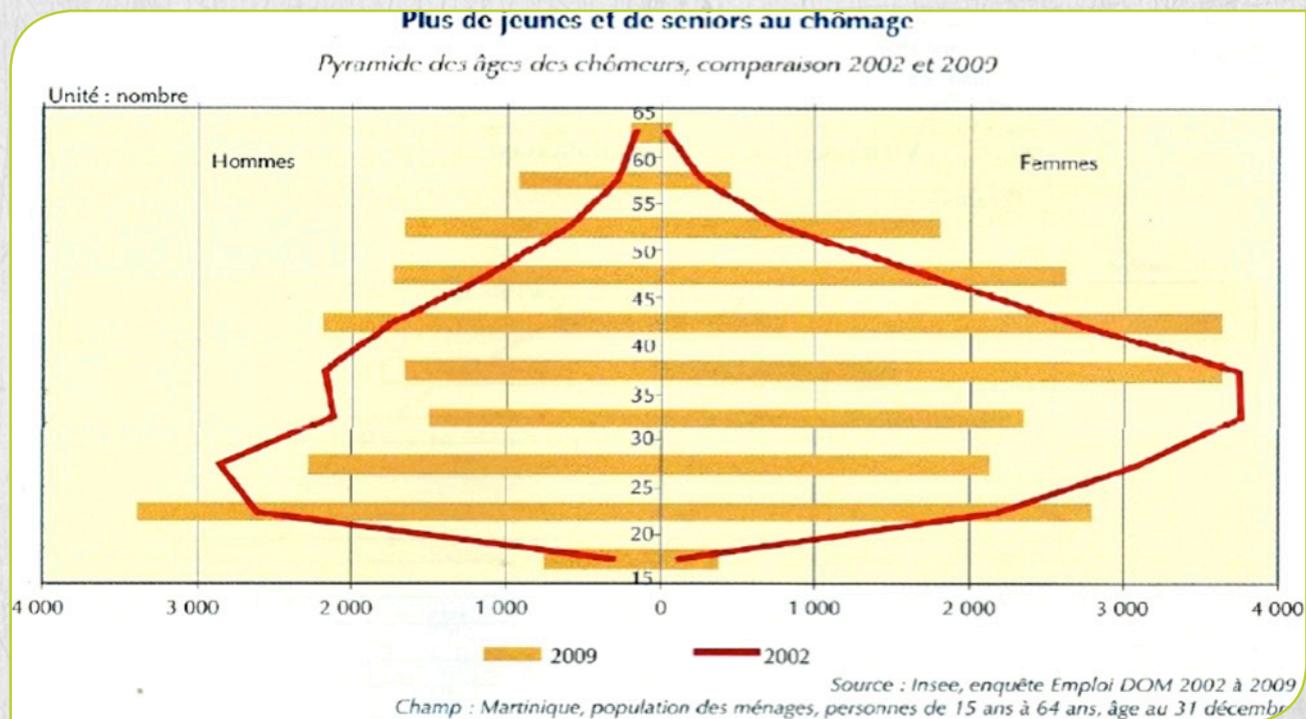
Champ : Martinique, population des ménages, actifs occupés de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)

Source : Insee, Enquête emploi DOM 2002 à 2009

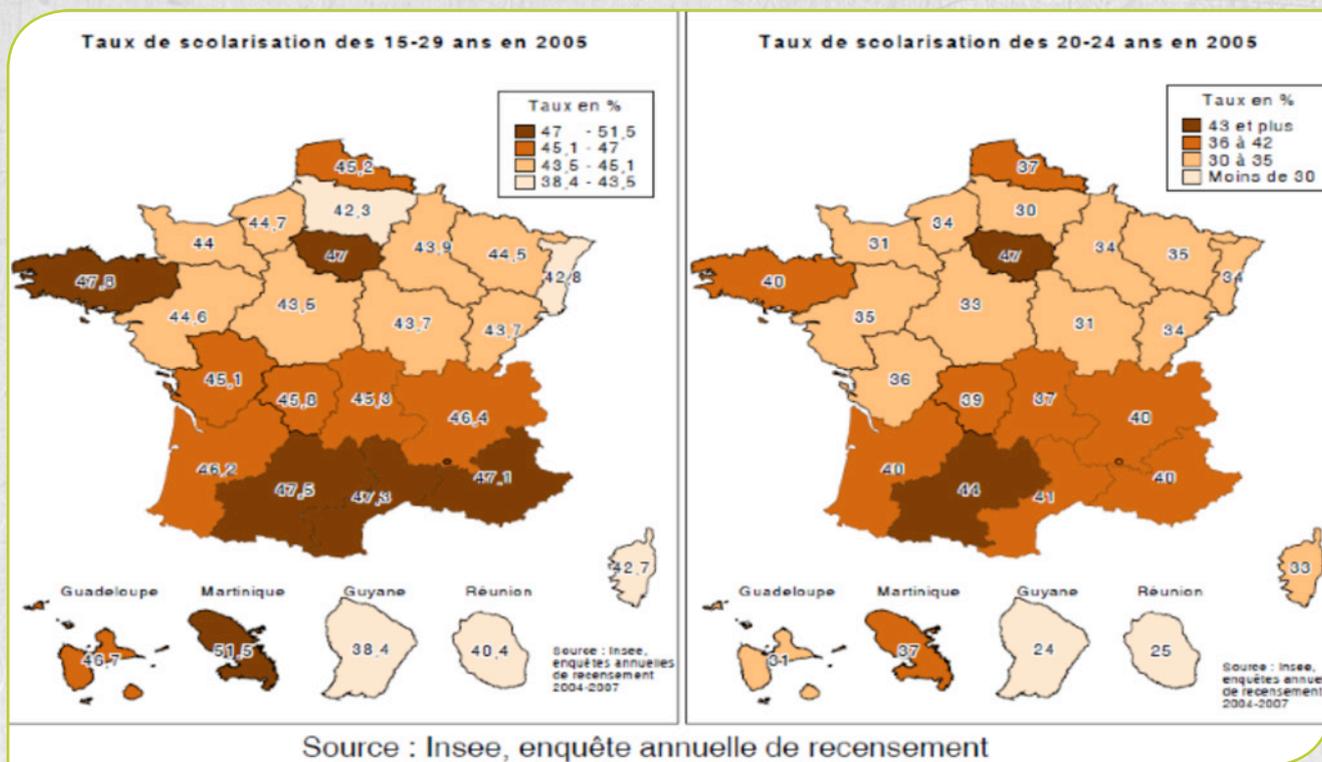
> Des travailleurs de plus en plus vieux



> Des chômeurs de moins en moins jeunes

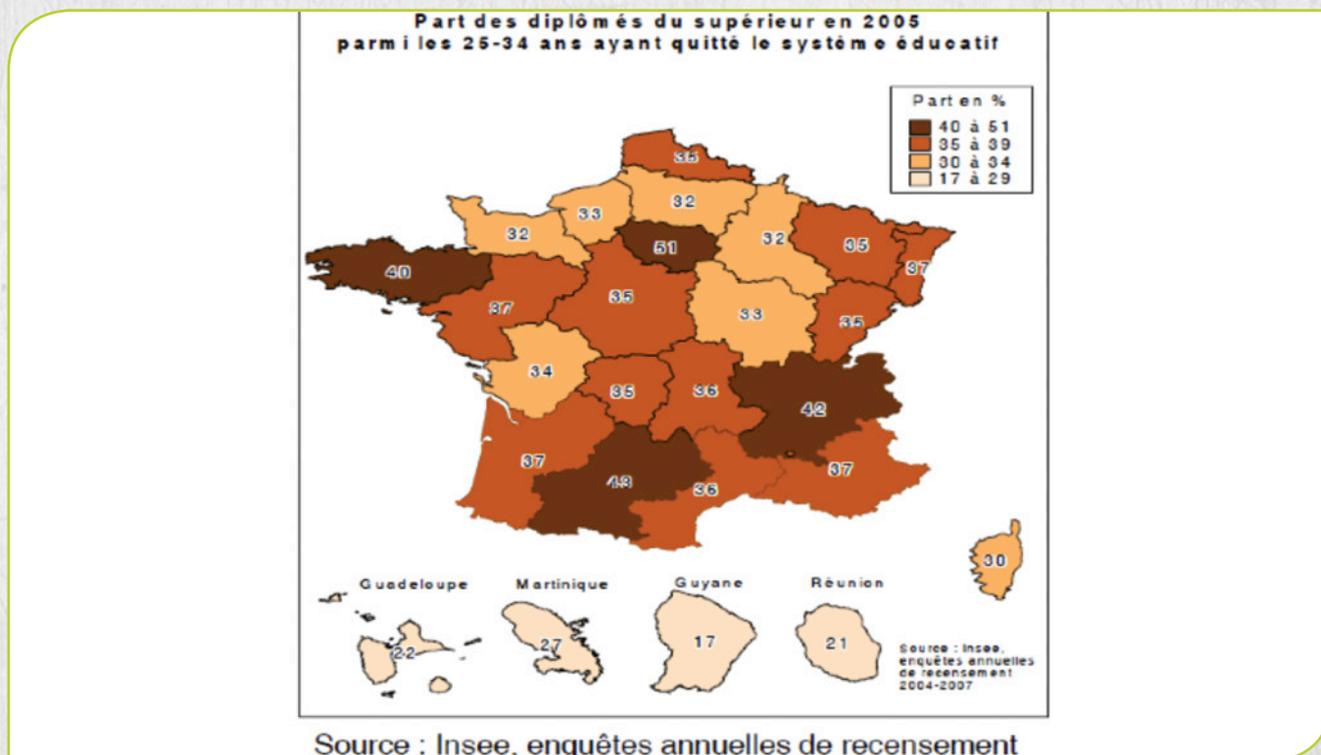


> Le taux de scolarisation des jeunes de 15-29 ans est plus élevé des régions de France



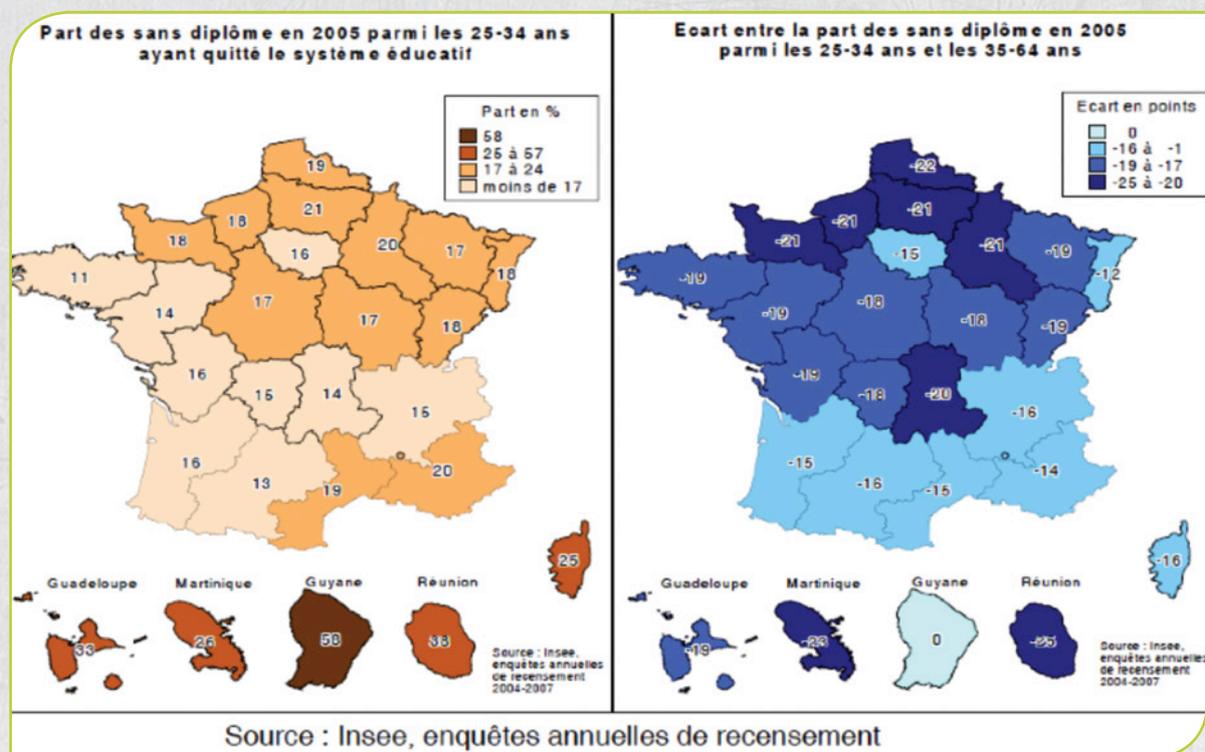
Source : Insee, enquête annuelle de recensement

> Le taux des diplômés du supérieur est le plus élevé de l'ensemble des DOM



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement

> Mais le taux de non diplômés reste aussi élevé



Le déséquilibre du marché de l'emploi est générateur à moyen terme de :

- Paupérisation des ménages
- Emigration massive des plus diplômés et non-intégration sociale des personnes restant sur le territoire
- Dégradation de la situation sanitaire
- Dégradation de l'équilibre des finances publiques

Un effritement de la solidarité collective

On observe un malaise sociétal qui se traduit par une population en manque de confiance, individuelle et collective, des jeunes en manque de repères, des comportements déviants banalisés, un effritement des solidarités traditionnelles dû à un individualisme croissant, une défiance envers les institutions, un sentiment d'injustice en fonction de l'héritage ethnoculturel.

En outre, plus de 40% des familles sont monoparentales contre moins de 14% en moyenne nationale. Ce phénomène a de nombreuses conséquences en termes de logement, de pauvreté et de décrochage scolaire.

Une économie affectée par la crise économique et les conflits sociaux

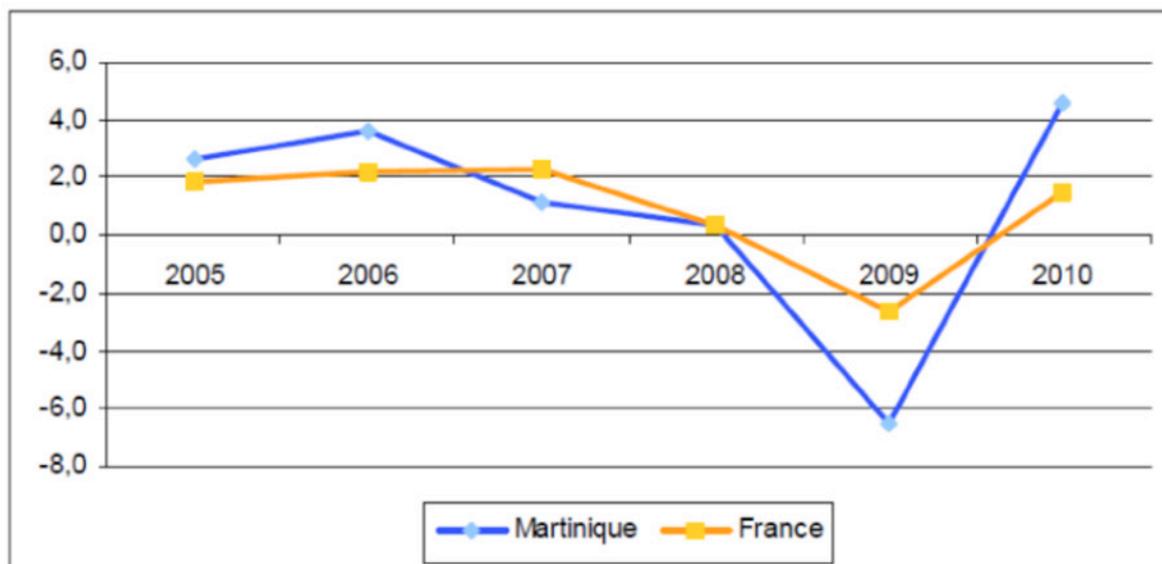
La crise économique mondiale et les conflits sociaux ont fortement pesé sur l'activité et appellent des solutions innovantes.

Ainsi, si l'évolution du PIB/Hab en Martinique est passée de -6,5% en 2009 à +4,5% en 2010, on constate un effondrement de l'investissement en 2009 (-23,6%), une stabilisation en 2010 (+4,5%) et un déficit persistant de la balance commerciale. Cette augmentation du PIB martiniquais per capita est davantage induite par l'augmentation de la consommation que par la hausse des investissements.

> Évolution du PIB/Hab en Martinique

-6,5% en 2009, + 4,5% en 2010

Taux de croissance du Pib en volume, en %, aux prix de l'année précédente chaînés

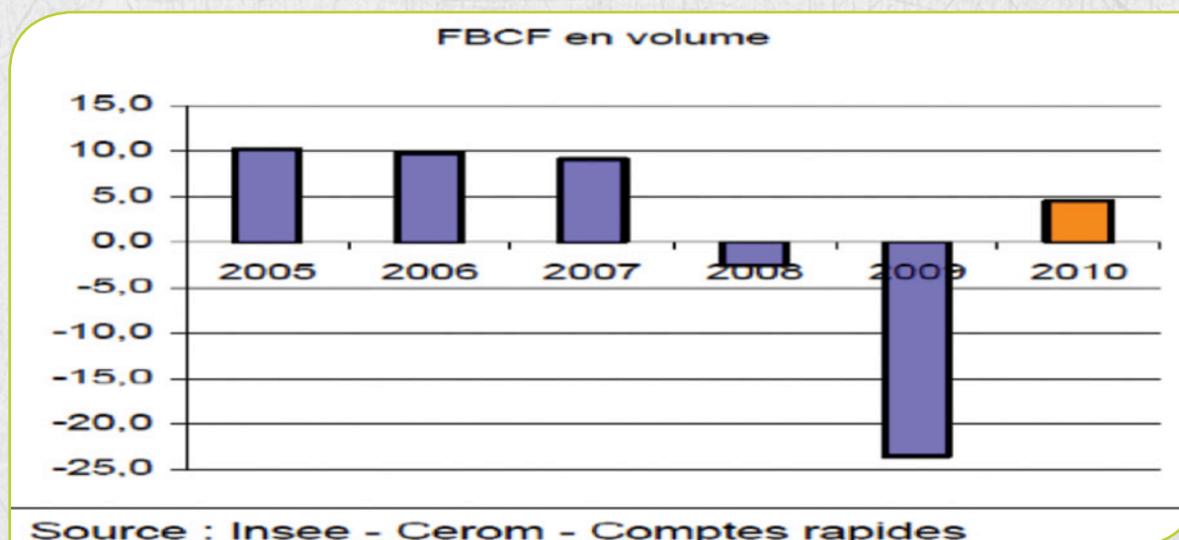


Source : Insee - CEROM - Comptes rapides

> Récession en 2009, Redressement en 2010

Effondrement de l'investissement en 2009 (23,6%) stabilisation en 2010 (+5%)

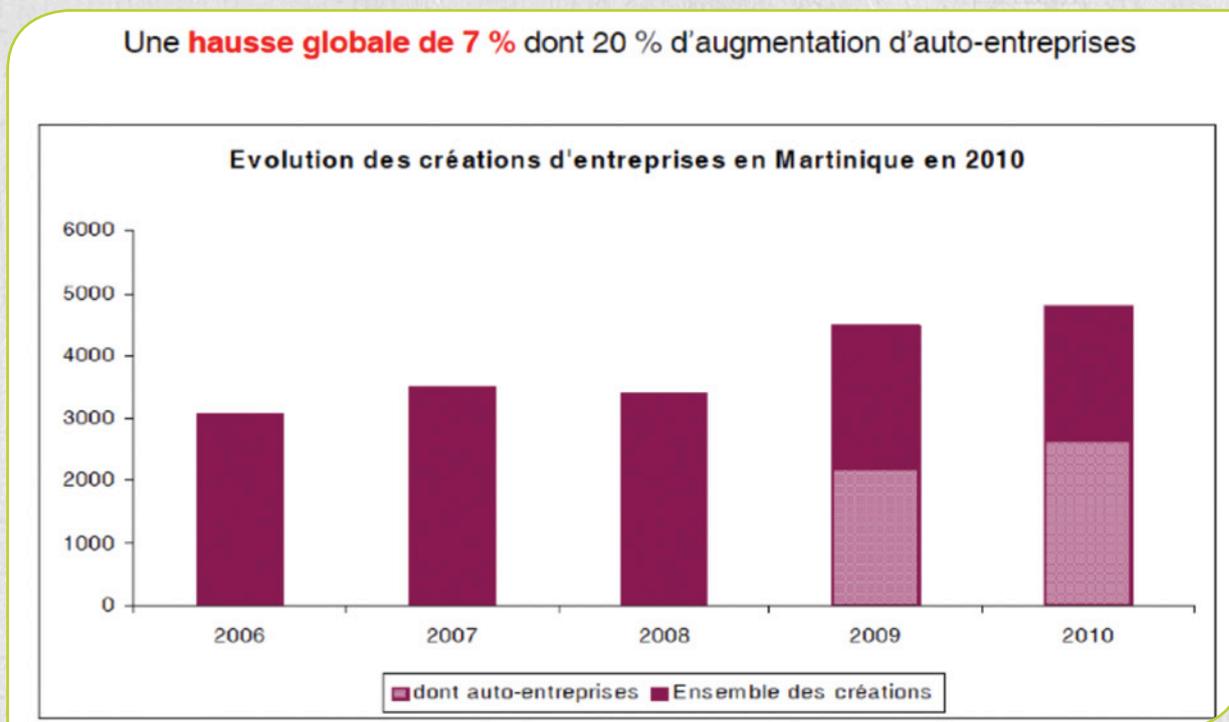
Les investisseurs reprennent confiance - Evolution de l'investissement aux prix de l'année précédente chaînés
Taux de croissance en %



Source : Insee - Cerom - Comptes rapides

4784 créations d'entreprises en 2010 grâce au régime de l'auto-entrepreneur

Une hausse globale de 7% dont 20% d'augmentation d'auto-entreprises



innocence n.
innocently adv. [Latin nocere hurt]

innovate /'profit' - n. **1** advantage or benefit. **2** financial gain; excess of returns over outlay. - v. (-t-) **1** (also *asol.*) be beneficial to. **2** obtain advantage or benefit (*profited by experience*). □ at a **profit** with financial gain. [Latin *proficere* related to PROFICIENT]

influendo /inj'eu'eu/ n. (pl. -s)



CHAPITRE I

Le Diagnostic des acteurs de l'innovation



A. Le monde de la recherche

Le système de recherche martiniquais n'a pas suivi les évolutions du système national de recherche dans son ensemble.

1. Cartographie des acteurs de la recherche

Les Établissements publics d'enseignements et de recherche présents en Martinique

• L'Université des Antilles et de la Guyane Pôle Martinique

Pour l'année 2010-2011, 4804 étudiants ont fréquenté les 3 UFR et l'IUT de l'UAG, sur un total de 8077 étudiants martiniquais inscrits en enseignement supérieur.

Les 3 UFR :

- Lettres et Sciences Humaines
- Droit et Économie
- Sciences Exactes et Médicales

L'IUT offre 4 DUT.

L'ensemble de l'activité de recherche de l'UAG se concentre sur 6 laboratoires :

- 1 en archéologie et géographie,
- 1 en économie,
- 2 en droit,
- 1 en lettre et sciences humaines
- 1 en Sciences exactes et médicales

Ces 6 laboratoires mobilisent au total 162 enseignants-chercheurs et 237 doctorants (rentrée 2011-2012).

La Martinique participe au programme d'investissement d'avenir LABEX CORAIL (attribution en 2011) qui a pour objet d'améliorer la recherche sur les écosystèmes coralliens dans la perspective de leur gestion durable (chef de projet : la Polynésie-Française). Au travers du laboratoire CRPLC **le pôle Martinique de l'UAG participe au LABEX CEBA (PIA), "Centre pour l'Étude de la Biodiversité Amazonienne"**. Ce projet attribué en 2011 a pour porteur la Guyane et a pour objet l'étude de la biodiversité terrestre en Guyane Française.

Il vise à identifier les facteurs historiques, génétiques et écologiques responsables de la richesse et de l'organisation de la biodiversité, en utilisant des techniques à la pointe de la science. Les Principaux axes de recherche du pôle martiniquais de l'UAG :

- Économie, Gestion, Modélisation et Informatique appliquée ; Droit des affaires ; Structures passées et présentes des sociétés de la Caraïbe et relations avec leur environnement (DSEP)
 - Didactique des langues, Information, Communication et Documentation à l'échelle de la Caraïbe (LSH)
 - Neurosciences et Pathogenèse (sclérose en plaques, accident vasculaire cérébral, pathologies liées à l'infection HTLV1)
 - Bases de données informatique et fouille de données.
- L'UAG a récemment, particulièrement, renforcé ses partenariats avec les centres de recherche en Martinique, dans la Caraïbe et à l'international.

• Le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France (lié à l'UFR Sciences Médicales de l'UAG)

L'activité de recherche médicale en Martinique est développée au sein de plusieurs services cliniques universitaires ou non du CHU de Fort-de-France, principalement au niveau du :

- Service de neurologie,
- Laboratoire de virologie-immunologie,
- Service de médecine nucléaire,
- Service de chirurgie orthopédique,
- Service de cardiologie,
- Service de chirurgie cardiovasculaire.

Les Antilles et la Guyane bénéficient de la présence d'un Centre d'Investigation Clinique-Épidémiologie Clinique (CIC-EC) transversal.

En Martinique le CIC-EC est centré sur les maladies émergentes surtout infectieuses, telles la dengue ou l'infection virale à HTLV-1. Les recherches menées au CHU le sont en collaboration avec des équipes nationales, caribéennes et internationales (Belgique, Canada, Angleterre...).

- **L'Institut Physique du Globe de Paris**

L'institut assure le fonctionnement de l'observatoire de vulcanologie et de sismologie de la Martinique en partenariat avec le Conseil Général. Les activités de recherche sont principalement concentrées sur les phénomènes liés à la vulcanologie et la sismologie en Martinique.

L'institut assure des formations allant du scolaire au 3^e cycle universitaire. **Effectif : 4 personnes**

Les organismes de recherche en Martinique

- **Le Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)**

Trois départements du CIRAD sont présents en Martinique et intégrés au Pôle de Recherche Agro-environnemental de la Martinique (PRAM). Ces départements travaillent essentiellement sur : la filière banane (plan Banane Durable) et la diversification des cultures (création variétales en banane et ananas).

Effectif : 13 chercheurs

- **L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

Il regroupe ses activités au sein de 5 laboratoires :

- Pédologie, intégré au PRAM,
- Nématologie, intégré au PRAM.
- Le champ de recherche s'étend à la culture in vitro des plantes et à l'analyse des pesticides,
- Hydrologie (réseau "Caraïbe Hycos"),
- Sciences sociales.
- Recherches pédagogiques portant sur le CAPES Créole ; l'étude de l'héritage de l'esclavage et ses conséquences sociales et politiques dans la vie actuelle des dominiens ; impact de l'esclavage sur la vie d'aujourd'hui en collaboration avec l'UAG
- Entomologie médicale

Effectif : 18 personnes dont 4 chercheurs

- **L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (Irstea, anciennement Cemagref)**

L'unité Production et Economie Agricoles est intégrée au PRAM. Les travaux qui y sont développés s'organisent autour des relations entre exploitations agricoles et environnement dans une perspective de gestion de l'espace.

Effectif : 2 personnes

- **L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)**

L'IFREMER Martinique opérationnel depuis 1970, abrite deux laboratoires : - le laboratoire "ressources halieutiques Antilles" du département "halieutique méditerranéen et tropical", - le laboratoire "aquaculture de la Martinique" du département "biologie des organismes marins exploités".

Les activités scientifiques de l'UR-Antilles s'attachent à répondre aux attentes sociétales dans une perspective visant à allier le développement des économies maritimes antillaises en termes de niveau d'emplois, avec la préservation de l'intégrité du milieu marin (DCP et élevages marins)

- **L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)**

Il existe en Martinique une antenne de l'unité de recherche zootechnique du centre Antilles-Guyane INRA, dont la direction est basée en Guadeloupe. L'antenne a initié de nombreux partenariats avec les filières agricoles et d'élevage en Martinique. **Effectif : 1 ingénieur**

- **Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)**

Le bureau régional du BRGM, créé en 2002 en Martinique, intervient dans le domaine des risques naturels, des eaux de surfaces et souterraines, des matériaux et de la géothermie, en terme de recherche mais surtout en terme de diagnostic et d'expertise.

Effectif : 8 personnes dont 6 chercheurs

Les Autres acteurs de la Recherche

Le Pôle Agro-alimentaire Régional de la Martinique (PARM)
Le PARM est une structure créée à l'initiative du Conseil Régional, en 2003, pour assurer des missions de recherche et développement, d'assistance et conseil aux professionnels du secteur agroalimentaire. Le Pôle assure les missions d'un centre de transfert technologique.

Effectif : 16 personnes

Météo France

La Direction interrégionale Antilles-Guyane (DIRAG) basée en Martinique dispose d'une "Division études et développement" des activités de R&D pour l'ensemble de la zone Antilles-Guyane.

Effectif : 7 personnes

Évolution des effectifs de R&D en Martinique

L'effectif de chercheurs statutaires est relativement stable en Martinique. 250 chercheurs sont recensés en moyenne. Cet effectif restreint s'explique par :

- Le très faible nombre de nouveaux postes d'enseignant-chercheur affecté chaque année à l'UAG d'une part,
- Un *turn-over* constant des effectifs des chercheurs des instituts de recherche, maintenant ces effectifs quasi constants d'autre part.

Il faut aussi mentionner que certains postes de chercheurs des instituts de recherche sont considérés comme des "stages ou des missions de longues durée". Ils sont généralement recensés au niveau des administrations centrales. Ainsi le plus souvent leurs travaux en Martinique, et conséquemment leurs résultats et leurs publications ou brevets ne sont pas référencés dans les statistiques comme relevant de la production martiniquaise. Il en résulte une sous-estimation des travaux réellement réalisés dans la région Martinique, et une moindre visibilité de la recherche martiniquaise aux niveaux national et international.

La formation doctorale en région

Créée en 2000, l'École Doctorale de l'Université des Antilles et de la Guyane, structure pluridisciplinaire et inter - polaire de l'établissement, a mis en place son Conseil scientifique et Pédagogique, en Janvier 2008.

L'École étend son autorité sur l'ensemble des trois pôles universitaires. L'École Doctorale est engagée dans une voie résolument ouverte au monde extérieur à l'UAG afin d'assurer une prise en charge optimale des étudiants et mieux dégager les besoins actuels de la Martinique en termes d'offre de formation.

En Martinique l'offre doctorale porte sur 31 licences et 8 masters principalement de nature Sciences Humaines et Sociales. On observe une intensification de la demande de formations dans les sciences exactes sur le campus de Martinique. Grâce à l'implantation du Département Scientifique Inter facultaire sur le Campus de Schœlcher les thèses entreprises dans les domaines des sciences exactes et naturelles sont de plus en plus nombreuses en particulier dans le domaine de l'informatique.

2. Synergie avec d'autres acteurs de l'innovation

La Martinique compte encore peu de structures de valorisation et/ou de transfert de technologies permettant de faire le lien entre l'offre de connaissances et les entreprises. Il n'existe aucun CRITT, CRT, PFT, Pôle de compétitivité, incubateur académique, institut Carnot ou réseau de recherche et d'innovation technologique.

3. Outils

Les outils Financiers

Les outils financiers nationaux dédiés à la recherche, sont déclinés à la Martinique. L'on retrouve ainsi les principales mesures suivantes :

- Le crédit impôt recherche,
- Les aides à l'innovation d'OSEO Innovation,
- Avances remboursables,
- Subventions,
- Aides au recrutement de cadres...
- Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes,
- Les dispositifs de bourse en entreprise : CIFRE et CORTECHS,
- Les outils d'ingénierie financière, en particulier le capital-investissement, le fonds de garantie et le fonds de participation.

4. Les atouts de la recherche en Martinique

- Cinq domaines de recherche organisés en Pôles et présentant une capacité avérée de mobilisation d'équipes aguerries (Agronomie et environnement, SHS, Risques et développement durable, Santé, Halieutique) mais restés en dehors des efforts de mutualisation nationaux tel que PRES, CTRS, Institut Carnot.
- L'existence du PRAM, pôle le plus structuré à ce jour et bénéficiant d'une bonne visibilité
- Une recherche en santé reconnue comme de bon niveau au plan national et au plan international mais encore en souffrance de financement
- Un pôle important dans le domaine des SHS mais non-générateur d'avancées technologiques ou de brevets
- Un environnement de politique publique favorable à l'innovation, à la création de partenariat et à l'internationalisation
- Des collaborations réussies avec les pays caraïbes voisins tant en agroenvironnemental qu'en sciences de la santé
- Des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche de bonne qualité et dans certains domaines de niveau international
- La structuration récente de 2 grappes d'entreprises innovantes, porteurs potentiels de pôles d'excellence

5. Freins

Nous constatons

- Un volume peu significatif des équipes de recherche
- Une faible coordination et mutualisation de la recherche
- Une faible prise en compte des besoins du territoire là où la recherche est plutôt bien dotée (les organismes de recherche nationaux ont leur propre stratégie déconnectée parfois de leur lieu d'implantation)
- Une insuffisance des capacités de recherche appliquée et de leur valorisation. Pour exemple, il existe une prédominance des SHS au pôle UAG Martinique, lesquelles ont un faible impact sur le développement économique.
- Une faible culture de l'innovation dans la population générale et dans les entreprises
85% des entreprises martiniquaises ont moins de 5 salariés et développent très peu de recherche privée

- Une faible appétence des entreprises régionales à investir dans la R&D et l'innovation.
- L'absence de coordination des structures d'accompagnement des entreprises dans leur projet d'innovation
- Des projets d'innovation qui relèvent le plus souvent d'une logique de rattrapage technologique
- Des besoins d'accès insatisfaits aux connaissances technologiques
- Un déficit important de liens directs entre la recherche publique et les entreprises
- Le très faible développement de "clusters" d'entreprises innovantes pouvant être le moteur de l'innovation
- Un insuffisant niveau de coopérations effectives avec les universités et les centres de recherche des États de la Caraïbe

Il en résulte

- L'absence d'une masse critique formée et compétente dans le domaine de la recherche
- Un faible développement de la recherche privée
- Une difficulté à développer une filière de formation scientifique technologique
- Un volume très faible de brevets (3,8 brevets/Mhab contre 133 en moyenne nationale.)

6. Opportunités

La Martinique est une région dotée d'une économie dynamique possédant un taux élevé de création d'entreprises. Les institutions politiques l'ont bien compris et montrent une forte volonté de renforcer les instruments programmatiques existants. Depuis 2010, il existe une Stratégie Nationale de la Recherche dans les DOM et PTOM (la StratOM) qui constitue désormais un cadre de développement.

Le voisinage régional s'avère être une formidable opportunité pour la Martinique et ses Hommes. Les 38 États et territoires de la Caraïbe sont autant de partenaires ou clients potentiels pour l'usage de technologies développés en Martinique.

Pour exemple, la Région Martinique s'est engagée au côté du groupe DCNS, sur le projet Énergie Thermique des Mers (ETM), lequel devrait aboutir à la création d'une centrale pilote ETM de 10 mégawatts, opérationnelle en 2015.

B. Le transfert de technologie

1. La cartographie générale

Les structures en charge du transfert de connaissances et de la valorisation de la recherche publique, sont relativement peu nombreuses en Martinique. Hormis le PARM, aucune structure ne fournit directement un appui aux entreprises pour la réalisation de prestations techniques et technologiques de type CRITT ou CRT.

Les quelques structures existantes sont spécialisées en agro-transformation (de la transformation variétale à la transformation produit).

Organismes	Missions	Effectifs	Projets /an
L'Association pour le Développement de l'Aquaculture en Martinique (ADAM) et l'ADEPAM, Association pour la défense des producteurs aquacoles martiniquais, créée en avril 1997, regroupe 20 adhérents	Mènent des actions d'expérimentation et de formation, et gèrent l'écloserie d'ombrines	>20	Non disponible
Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre	Interface entre la recherche et le développement pour la filière canne à sucre- rhum	15 personnes dont 5 ingénieurs/chercheurs	3 / an
Pôle Agro-alimentaire Régional de Martinique (PARM)	Actions de R&D et d'assistance technique / conseil	18 personnes dont 16 ingénieurs	6 projets / an
Pôle Innovation et Entreprise de la CACEM (Technopole Martinique)	Services aux entreprises Innovation et transfert de technologie ; accueil d'entreprises en création (pépinière) et logique de Technopole	8 personnes (ITEC) 7 personnes (Pépinière)	20 entreprises accueillies
Station d'Expérimentation en Cultures Irriguées	Développer des techniques et systèmes d'agriculture durable - Mener des projets de développements valorisant les filières de diversification	20 personnes (dont 2 ingénieurs)	10 Projets en cours en 2012

- L'Association pour le Développement de l'Aquaculture en Martinique (ADAM)

L'association a mis en place une écloserie expérimentale polyvalente à Saint-Pierre et une ferme pilote au Robert. La production, qui a démarré avec la chevrette, s'est ensuite

diversifiée avec des élevages de tilapia et d'ombrine tropicale. Toutefois, la recherche effectuée dans le domaine aquacole n'a pas encore débouché sur des projets industriels de transformation et sur l'organisation d'une filière aquacole structurée et la transformation des produits issus de l'aquaculture.



- Le Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre (CTICS)

Le CTICS est situé à l'interface entre la recherche et le développement pour la filière canne à sucre-rhum. Les activités de base du centre consistent dans la mise au point, l'adaptation et la diffusion de toutes les techniques culturales et des procédés de transformation des cannes.

Ses services technologiques et agronomiques emploient des ingénieurs agroalimentaires et agronomes ainsi que des docteurs en agronomie.

Le CTICS est une structure interprofessionnelle créée en 1948 avec une vocation de service public. Le CTICS Martinique s'est orienté, depuis plus d'une quinzaine d'années, vers le contrôle de la qualité des rhums industriels et agricoles issus de la sucrerie et des différentes distilleries de l'île.

- Le Pôle Agro-alimentaire Régional de Martinique (PARM)

Le PARM est un centre de transfert lié aux activités agro-environnementales et d'agro-transformation, organisé à l'initiative du Conseil régional de Martinique qui a mobilisé d'importants moyens financiers pour doter cette structure de ressources technologiques performantes (halle technologique de 250m², laboratoire d'analyses physico-chimiques, salle d'analyses sensorielles...)

Constitué en association loi 1901, le PARM a engagé son premier programme d'actions concertées auprès des filières du secteur agroalimentaire en 2003. Ses projets sont fondés sur des réponses à des besoins en matière de recherche-développement et d'assistance et conseil technologique.

Le PARM a vocation à :

- Impulser la transformation et le développement des productions de toutes les filières du secteur agroalimentaire ;
- Mettre à disposition des entreprises du secteur agroalimentaire des ressources technologiques (équipements, compétences, services...) essentielles pour la valorisation de leurs productions.

Le PARM intervient auprès du secteur agroalimentaire selon deux modes :

- **Des programmes d'actions** collectives bénéficiant d'aides publique : ces actions relèvent d'une concertation préalable avec le conseil d'orientation, afin d'assurer une parfaite adéquation contenu des projets aux attentes des filières.
- **Des prestations privées sous contrat** dans un cadre de confidentialité : des propositions techniques et financières sont élaborées sur mesure, sur la base d'un besoin exprimé par l'entreprise ou le porteur de projet

Le PARM repose sur une équipe constituée de 15 personnes : 5 ingénieurs et 5 techniciens intervenant au sein de trois pôles d'activités :

- Le pôle Recherche-développement

Il constitue le cœur de mission du PARM, il conduit des projets de développement produits et procédés. Le pôle R&D du PARM pilote des projets d'actions collectives à visée filières ou des projets privés pour des besoins définis sur la base d'un cahier des charges. Ses interventions sont alors : la mise au point de nouveaux produits, la formulation, la définition d'étapes de fabrication, des essais de validation de process industriel ou l'optimisation de produits.

- Le pôle Analyse sensorielle

Il est développé pour étudier objectivement la qualité organoleptique des produits. Cette activité mobilise un outil analytique performant qui est mis au service de la qualité et de la valorisation des produits frais ou transformés des productions du secteur agroalimentaire. Des études de comparaison de produits, des cartes sensorielles, des tests d'acceptabilité consommateurs, le contrôle qualité et le suivi qualité de produits sont mis en œuvre dans un cadre privé ou en appui aux études de R&D du PARM.

- Le pôle Assistance et conseil technologique

Le pôle Assistance et Conseil technologique du PARM réalise la mise en synergie des compétences et outils du PARM. Son objectif essentiel est de favoriser le développement des entreprises agroalimentaires en Martinique. L'un des axes innovants actuellement impulsés par le PARM concerne la mise au point d'un processus de fabrication industrielle d'une gamme de spécialités du terroir martiniquais.

Le PARM travaille en étroite relation avec :

- **Les acteurs de la recherche en agro-environnement.**
Il assure la valorisation et le transfert des technologies, à partir des recherches conduites par le PRAM, en direction des entreprises (auprès des groupements d'industriels ou d'entreprises individuelles),
- **La Direction Technopole Martinique de la CACEM** pour réaliser des actions en matière de conseil technologique et collaborer à la mise en place d'actions de R&D auprès de porteurs de projets ou d'entreprises privées,
- **Les collectivités territoriales** (CR, CG), les services de l'État et la Chambre d'Agriculture.

- La Technopole Martinique (CACEM)

La TECHNOPOLE MARTINIQUE constitue, au sein de la Communauté d'Agglomération Centre de Martinique (CACEM), une direction, support d'animation d'une politique de soutien à l'innovation. S'appuyant sur son Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation, sa pépinière CHRYSALIA et son Service d'animation de réseau, TECHNOPOLE MARTINIQUE apporte, au quotidien, son soutien aux démarches d'innovation sur l'ensemble du territoire martiniquais.

TECHNOPOLE MARTINIQUE poursuit trois missions :

- Accompagner, vers la réussite, les projets d'innovation "technologique", "produit" ou "organisationnelle" des PME martiniquaises en création ou en développement
- Animer le dispositif TECHNOPOLE MARTINIQUE à travers les réseaux d'acteurs, la promotion des labels et les actions de marketing territorial
- Accueillir l'entreprise innovante et promouvoir le territoire au sein des mondes de l'entreprise, de la recherche et de l'enseignement.

Au quotidien, les Conseillers Innovation de Technopole Martinique proposent les prestations suivantes :

- Détection, sélection d'orientations stratégiques et d'accompagnement de projets innovants et ce, dans plusieurs domaines technologiques clés (agro-alimentaire, énergie et environnement, bois, plasturgie, TIC, multimédia, logistique...).

Au travers de ces prestations deux objectifs sont visés :

- Identifier et maîtriser les risques technologiques et économiques inhérents au projet d'innovation
- Mobiliser les ressources contribuant à la maturation du projet

La technopole accompagne une trentaine de projets par an. Les types d'innovations accompagnés se répartissent équitablement entre innovations produits, innovations technologiques et innovations méthodes.

De manière complémentaire, la pépinière d'entreprises CHRYSALIA a pour mission l'accompagnement des créateurs dans le développement de leurs projets d'entreprises, du business plan à la création effective de l'entreprise.

La pépinière offre plusieurs types de prestations, parmi lesquelles le suivi individualisé pendant la phase de lancement, la mise à disposition d'une solution d'hébergement évolutif intégrant des services généraux mutualisés (reprographie, fax, salles de réunion).

La Station d'Expérimentation en Cultures Irriguées (SEC), Service du Conseil Général de la Martinique

Implantée depuis sa création en 1972 au quartier Val d'Or à Sainte-Anne, la S.E.C.I., avait pour première vocation d'élaborer des pratiques culturales adaptées au Sud-Est de l'île. Depuis plus de sept ans, la SECI s'est orientée vers la promotion du développement agricole durable, au bénéfice de toute la Martinique. La SECI travaille en collaboration avec des partenaires du monde agricole tels que les organismes de recherche, à l'exemple du PRAM, les organismes de développement comme la Chambre d'Agriculture ou la FREDON et l'ensemble des professionnels à travers les Organisations de Producteurs.

Depuis 40 ans, la station met en œuvre et teste des techniques innovantes permettant de concilier intensification écologique et agriculture productive au sein des exploitations agricoles de la Martinique. Son action concerne autant la production végétale que la production animale. La ligne conductrice du travail accompli à la SECI est "l'agroécologie". Les résultats des travaux sont diffusés sous forme de publications et de démonstrations sur ses parcelles expérimentales situées à Sainte-Anne.

La SECI a contribué à développer la gestion de l'irrigation, diversifier la production agricole dans le Sud-Est, vulgariser des méthodes de travail de sol adaptées aux verstsols, diffuser les pratiques d'élevage ovin et d'élevage bovin. L'action de la SECI est résolument orientée pour aider au développement d'une agriculture durable. Elle se décline aujourd'hui en plusieurs axes :

1. L'élaboration de référentiels technico-économiques pour le développement de l'agro-écologie
2. La conduite de projets de développement des filières ovine et bovine, pour améliorer le patrimoine génétique des cheptels ovins et bovins martiniquais.
3. L'optimisation de l'irrigation
4. L'appui agronomique au Pôle d'Excellence Rural "Horticulture en aide au territoire" pour soutenir le d : développement de la filière fleur coupée.

2. Synergie avec d'autres acteurs de l'innovation

Il existe une bonne interaction entre les différents acteurs dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-alimentaire, du fait de l'existence d'un continuum des structures de l'amont et de l'aval tout au long du processus d'innovation

Dans le domaine de l'agriculture / agronomie / agroalimentaire, les centres et associations directement liés à une filière travaillent en symbiose avec le monde professionnel, soit avec des producteurs individuels (adhérents), comme c'est le cas pour l'aquaculture, soit avec des associations de producteurs (pour l'industrie cannière).

Dans le contexte martiniquais, PARM et PRAM mènent des activités complémentaires;

Le premier, sur le terrain au contact des professionnels, fait du transfert de technologie et/ou de process (procédés culturels).

Le second, grâce à la mutualisation de ses équipements et de ses ressources scientifiques, pratique de la R&D notamment sur l'amélioration variétale ou la décontamination des sols. Par ailleurs, la collaboration avec Technopole Martinique permet d'apporter un service d'accompagnement aux porteurs de projet, sur des aspects autres que technologiques (management, financement, marketing, etc.).

La synergie peut être schématisée comme suit :



Dans les autres champs scientifiques, les exemples de collaborations entre laboratoires et structures de transfert sont inexistants.

Il manque en effet en Martinique une cellule de valorisation au sein de l'UAG.

Cette cellule est certes présente au sein de l'UAG Pôle Gadeloupe, mais elle ne développe pas d'activité véritable en Martinique du fait de sa faiblesse en ressources humaines.

3. Freins

La faible mobilisation des dispositifs d'aide à l'innovation par les entreprises met en lumière, outre le peu d'appétence des PME pour l'innovation technologique, les lacunes du système de transfert de technologie et de valorisation en Martinique. Les entreprises et porteurs de projets regrettent l'absence d'une cartographie des compétences technologiques régionales.

Les domaines hors-agro souffrent d'une visibilité moindre par rapport au domaine agro-transformation ; de fait le potentiel de transfert est insuffisamment exploité. Certains domaines de recherche sont peu ou difficilement valorisables rapidement (archéologie navale par exemple, SHS). L'absence de cellule de valorisation y joue un rôle également.

4. Opportunités

Il apparaît clairement que l'agronomie et l'agroalimentaire constituent les fers de lance de l'innovation technologique en Martinique. D'autres domaines émergent et devront faire l'objet d'efforts collégiaux soutenus. Il est ainsi de l'aquaculture, la santé, les risques et le développement durable.

C. Le monde de l'entreprise

Les études menées récemment qui mettent l'accent sur la taille critique des entreprises, leur faible capacité de financement, et le vieillissement de leur encadrement, donnent le ton des besoins et des freins auxquels l'économie insulaire doit faire face.

1. Dynamique générale d'innovation au sein du tissu entrepreneurial martiniquais

La récente étude¹¹ relative aux besoins liés à l'innovation au sein des entreprises a permis de confirmer quelques premières acceptions

L'esprit d'entrepreneuriat est incontestable et croissant à la Martinique.

Les entrepreneurs martiniquais sont dynamiques. Entre 1500 et 2000 entreprises seraient engagées dans une démarche innovante, dont 150 d'entre elles poursuivant une démarche qualité².

Quelques publications privées mensuelles mettent régulièrement en valeur des entrepreneurs mettant en œuvre des démarches innovantes.

Les secteurs d'activités comprenant le plus fort taux de projets innovants sont l'agro-transformation, l'industrie hors industrie agro-alimentaire et les technologies de l'information et de la communication. Les innovations sont principalement de nature technologique ou dans le domaine de la gestion.

La conduite de projets innovants est à ce stade, majoritairement empirique. La plupart des entreprises interrogées dans le cadre de l'étude, ne possède pas d'encadrement dédié à la recherche-développement-innovation.

1 Etude sur les besoins liés à l'innovation, VEV Consulting pour Conseil Régional de la Martinique, 2010.

2 Selon l'Observatoire de la qualité de l'ADEM

Un tiers des entreprises déclare ne pas avoir de contacts avec les acteurs institutionnels, pour les autres les principaux interlocuteurs sont les financeurs (Conseil Régional et DIECCTE).

L'innovation se nourrit de créativité et de transfert technologique, mais se matérialise peu en brevets et modèles répertoriés.

Plus des deux tiers des personnes interrogées ont le sentiment que l'innovation est une démarche mise en œuvre par l'équipe de direction plutôt qu'un état d'esprit partagé par l'ensemble du personnel.

Parmi les entreprises ayant un projet d'innovation dans un avenir proche, seule la moitié a un projet d'innovation formalisé, à l'aune des critères tels que la réalisation d'études de faisabilité ou la préparation de dossiers de demande d'aides d'organismes.

Par ailleurs, quelques groupes martiniquais plus structurés innoveront en dehors de la Martinique et certaines de leurs bonnes pratiques de gestion sont parfois reprises par d'autres entreprises françaises, notamment en matière d'approvisionnement et de logistique. Néanmoins dans la plupart des cas, ces innovations ne sont pas connues des autres acteurs locaux. A fortiori, il n'y a pas d'effets externes positifs pour la Martinique.

En somme, il apparaît que ces différentes démarches individuelles ou isolées, ne se traduisent pas en performance collective. La Martinique n'est donc pas identifiée comme une terre d'innovation. Il semble exister encore une difficulté des entrepreneurs et entreprises martiniquaises à collaborer ouvertement et spontanément.

Ces difficultés à travailler ensemble se retrouvent à différents échelons pertinents pour l'innovation :

- Entre les entreprises, ce qui entraîne des difficultés à mener des actions collectives par les structures de soutien

- Au sein des entreprises, ce qui se traduit par des démarches d'innovation descendantes plutôt qu'un état d'esprit partagé par l'ensemble du personnel
- Entre les structures de soutien à l'innovation, ce qui aboutit à un manque de coordination entre ces acteurs et en définitive à un manque de lisibilité de l'écosystème par les entreprises.

Plusieurs facteurs peuvent permettre une première compréhension des réticences ou difficultés : certains d'ordre socio-culturels ainsi que des facteurs objectifs tels que l'étroitesse du marché et du territoire. Les informations sensibles sont plus susceptibles d'être divulguées dans un environnement restreint.

Par ailleurs, certains Martiniquais ont une vision générale de l'entreprise, par trop négative et parfois biaisée.

Par ailleurs, les entrepreneurs porteurs de projets innovants éprouvent de grandes difficultés à mobiliser des financements. Outre le rationnement du crédit bancaire en Martinique, accentué pour les projets innovants par le fait que le risque d'innovation se rajoute au risque d'entreprise, la mobilisation de fonds européens apparaît souvent comme un obstacle dirimant, et des dispositifs facilitateurs, comme le crédit impôt recherche, sont peu connus.

L'immobilier d'entreprises est cher et sommaire (bureaux nus, avec peu de services annexes) en Martinique, et il existe peu d'équipements partagés.

De nombreux entrepreneurs ne se reconnaissent pas dans le qualificatif "porteur de projet innovant", alors même qu'ils sont identifiés comme tels. D'autres entrepreneurs voient l'innovation comme un processus complexe, souvent associé aux termes "dépenses" ou "risques". Ces promoteurs, qui peuvent avoir un réel potentiel, souvent ne cherchent pas à se faire accompagner par des structures de soutien et peuvent ainsi ne pas être en mesure de développer leur idée.

Les domaines technologiques clés

Il existe des compétences et savoir-faire majeurs présents sur le territoire, organisés autour de neuf technologies sectorielles et six technologies transversales.

> Neuf technologies sectorielles

- **Les technologies agricoles**, protection et amélioration des cultures, augmentation des rendements : canne, fruits tropicaux (banane, ananas, noix de coco, corossol, etc.)
- **La transformation agroalimentaire** avec notamment la transformation de la canne à sucre (sucre et rhum) qui représente le domaine le plus structuré en Martinique (CTCS), mais aussi les activités autour du lait, de la viande, des produits cuisinés (pâte à colombo, produits de la mer, confiseries, etc.)
- **Les technologies environnementales** avec un potentiel d'évolution élevé sur la valorisation énergétique des déchets (UIOM), le recyclage des métaux et des plastiques, la dépollution des Véhicules Hors d'Usage (VHU), la production solaire photovoltaïque (projet d'installation d'une unité de production de cellules PV, de panneaux solaires sur le toit de l'UIOM), et autres sources d'énergies renouvelables (solaire thermique, géothermie à haute température)
- **La transformation du bois** qui comprend essentiellement les activités de menuiserie, charpente, ameublement, construction nautique
- **Le BTP parasismique**, qui concerne les technologies architecturales et les matériaux de construction spécifiques
- **La construction mécanique / réparation**
- **La chimie et la transformation de matières plastiques**, incluant les vernis, peintures, matériaux composites
- **Les technologies médicales**, avec des activités de télémédecine au CHU, de virologie à l'INSERM
- **La gestion des risques naturels** auxquels est exposée la zone Caraïbes (cyclones, séismes, éruptions volcaniques, inondations) avec la présence d'acteurs comme Météo France Martinique, l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de Martinique, la construction parasismique.



Sur ce point, une initiative du Conseil Général de la Martinique est en cours : le CaribRiskCluster

CARIBRISKCLUSTER ambitionne de mettre un terme au cloisonnement existant avec les îles anglophones afin de renforcer l'intégration de la Martinique dans la Caraïbe.

L'objectif est multiple :

- Partager le savoir-faire martiniquais reconnu en matière de prévention des risques,
- S'inspirer des expériences développées par les états voisins dans certains domaines,
- Développer des activités économiques en matière de prévention et de gestion des risques naturels dans la Caraïbe.

CARIBRISKCLUSTER vise à renforcer la concertation et la coordination régionale par la mutualisation des capacités d'expertise et des outils d'alerte et de prévention des risques naturels dans la zone en prenant en compte l'expérience de l'AEC, de la CDEMA, du CCCC ou du CIMH, les moyens existant en Guadeloupe, Guyane et Martinique et le savoir-faire mis en œuvre par le Conseil Général sur le territoire de la Martinique et à travers ses projets de coopération en cours avec Sainte-Lucie, la Dominique ou la Jamaïque. Cet outil a vocation à sensibiliser et mettre en relation les acteurs publics et privés de la Caraïbe notamment les entreprises, les organismes de recherche, les organismes de formation, à les mobiliser et mutualiser les efforts.



Six technologies transversales :

- Les Technologies de l'Information et de la Communication : logiciels, modélisation 3D, temps réel, SIG, télé-enseignement, capitalisation des connaissances
- L'ingénierie de la formation (PEFR, UAG, IUFM, CHU : 50 personnes)
- Le génie logistique et le transport
- La communication scientifique, vulgarisation, sensibilisation (CCSTI, CDST, CDSA, Carbet des sciences) et linguistique
- La météorologie et l'analyse
- L'assurance qualité

L'analyse de ces éléments met en évidence trois "groupes technologiques" : Un groupe bien développé et bénéficiant d'une expertise confirmée.

L'agroalimentaire et la santé sont les 2 piliers de ce groupe. Il peut encore évoluer, notamment du fait de la poursuite des travaux de recherche appliquée et du lancement d'opérations marketing ciblées.

- La transformation de la canne à sucre (sucre et rhum) représente le domaine le plus structuré en Martinique.
- S'agissant du domaine de la santé, une accréditation des équipes du CHU de Fort de France est en cours pour reconnaître un laboratoire régional de référence pour la surveillance des résistances du VIH. Un Centre d'Investigation clinique et d'épidémiologie clinique (CIC-EC) axé sur la dengue et les viroses tropicales est en cours de création. La mise en place du CIC est un atout pour développer les implantations de laboratoires pharmaceutiques indépendants ou des antennes de grands laboratoires (SANOFI, Glaxo-Smith-Kline), ainsi que pour développer les collaborations avec des structures de recherche privées. Un projet international sur l'assistance psychiatrique à travers de systèmes intégrés de longue distance est également en cours de développement par le service hospitalo-universitaire de psychiatrie de la Martinique (projet ISLANDS), projet qui est dans la ligne des recherches effectuées sur la télétransmission par le Centre hospitalier de Cayenne, l'ARH, le SAMU de la Martinique et le Centre National d'Etudes Spatiales.



Un groupe important réunissant des domaines en émergence.

Le domaine du BTP en forte croissance devrait pouvoir bénéficier des mutations en se structurant autour d'un Pôle Génie Civil assurant un suivi des évolutions technologiques en termes d'éco-matériaux, de construction parasismique, d'isolation thermique. Le bois et les matériaux sont liés à ce domaine de la construction. La sylviculture et la filière bois peuvent à terme offrir des opportunités notamment la sylviculture, sur des sols contaminés par des pesticides, pour la construction et à la transformation (meubles).

Le troisième groupe rassemble des technologies encore peu développées mais qui recèlent un très fort potentiel d'évolution.

Compte tenu des préoccupations actuelles, la valorisation encadrée de la biodiversité (principes actifs, huiles essentielles, etc.), la dépollution et le recyclage des déchets, le traitement des eaux, la prise en compte des mutations (climatiques, démographiques, sanitaires, technologiques,...), sont de véritables niches de potentialité.

Ces nouvelles activités mettent en évidence les grandes thématiques et problématiques, sur lesquels la maîtrise technologique doit s'affirmer : valorisation de la biodiversité, la Mer, les écotechnologies tropicales, la gestion des Risques majeurs.

L'innovation au sens de la SRI, touche tous les domaines de l'économie insulaire. Malgré cette acception large, la dynamique d'innovation entrepreneuriale demeure émergente au sein de l'économie martiniquaise.

Quelques Chiffres clés 2011 du Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation de Martinique

(Source rapport d'activité 2011
Technopole Martinique)

50 Projets innovants accompagnés

38 nouveaux projets innovants détectés et accompagnés

50% des projets innovants contribuent au développement de PME

85% des projets accompagnés concernent l'industrie et l'artisanat

68% des projets d'innovation concernent des innovations produits

58% des projets d'innovation accompagnés appartiennent au domaine agroalimentaire

Sur un marché insulaire de faible taille, la capacité d'innovation des entreprises est contrainte par de nombreux facteurs limitants.

Il existe des compétences et savoir-faire majeurs présents sur le territoire, organisés autour de neuf technologies sectorielles et six technologies transversales.

Parmi ces facteurs, la taille des entreprises est bien évidemment un obstacle car elle se traduit par une faible capacité des ressources humaines à entreprendre une démarche d'innovation au risque de délaissé le quotidien nourricier.

Les caractéristiques du personnel encadrant sont également un frein à l'innovation car :

- Le vieillissement général du personnel n'encourage pas les entrepreneurs à innover,
- Les modes de management ne stimulent pas suffisamment les processus d'évolution et d'adaptation des organisations
- Les métiers nouveaux y sont sous-représentés.
- La situation économique locale et mondiale concentre les préoccupations des entrepreneurs plutôt vers la survie et la transmission de leur entreprise.



Compte tenu de la dégradation du tissu économique perceptible depuis 2008, les collectivités territoriales ont bien pris la mesure de l'enjeu lié à l'émergence d'une véritable "économie de l'innovation".

Elles ont engagé depuis 2009 plusieurs actions collectives de sensibilisation, de détection et d'amélioration de la connaissance des besoins en innovation, parmi lesquelles :

- **Le concours de l'invention et de l'innovation**

- **"Les Mapipi de l'invention et de l'innovation"(2009)**

Ce concours, organisé par le Conseil Régional, a permis de mettre en exergue les génies de Martinique, et de valoriser la créativité et l'inventivité dans les domaines technique, technologique, culturel, commercial ou managérial. Sur 65 dossiers reçus et examinés, 17 candidats avaient été présélectionnés. Quatre lauréats ont été récompensés et font l'objet d'un suivi.

- **L'étude des besoins liés à l'innovation des entreprises (2010)**

Cette étude, commandée par le Conseil Régional a permis de mesurer le rapport que les entreprises entretiennent à l'innovation.

Ce rapport établit notamment un état des lieux des besoins et du positionnement des entreprises au regard de l'innovation. Il également fournit un diagnostic de facteurs influençant l'expression de l'innovation en Martinique.

- **L'appel à projets d'innovation industrielle (2011)**

En Avril 2011, La Technopole de la CACEM, avec le concours de multiples partenaires (Ampi, Ccim, Oseo, Conseil Régional, Ademe, Medef, Parm, Drtt, Caraibes Angels, Dieccte, Cgpme, Adem), lançait un appel à projets visant à détecter et soutenir des entreprises martiniquaises en création et en développement dans leur démarche d'innovation industrielle.

Sur 32 dossiers de candidature, 12 étaient portés par des créateurs d'entreprises et 20 par des entreprises industrielles existantes. Compte tenu du flux de projets innovants

détectés annuellement par la Technopole (une vingtaine), ce résultat indique l'envie et la volonté d'innover au sein du tissu économique martiniquais.

Les outils d'accompagnement de la Technopole en matière d'expertise et financement ont été renforcés à cette occasion.

L'analyse transversale de ces projets a permis également de confirmer les domaines technologiques les plus actifs en matière d'innovation : production d'énergie, construction et habitat, agro-transformation, électronique, multimédia, cosmétique, matériaux composites.

Les nouveaux produits ou services, les nouvelles technologies et organisations envisagées dans le cadre des démarches d'innovation détectées concernent plusieurs marchés locaux et internationaux : le tourisme, l'alimentation, l'audiovisuel et communication, les loisirs, l'habitat et la santé.



• La Première édition de la Journée de l'innovation (2012)

Co-organisée par le Conseil Régional et l'Etat, en partenariat avec le Conseil général, Oséo et la Technopole, cette journée a permis de :

- Valoriser les atouts de la Martinique en matière d'innovation
- Valoriser les apports des partenaires inter-régionaux (Guyane et Guadeloupe) à la démarche Innovation
- Valoriser les entreprises qui ont entamé une démarche d'innovation
- Échanges de bonnes expériences
- Diffuser la culture de l'innovation
- Informer sur les dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'innovation

Cette première édition s'est déroulée en présence de membres de la Commission européenne et de délégations de la Guadeloupe et de la Guyane.

Une trentaine d'entreprises a exposé des produits et projets innovants relevant des secteurs de l'agro-alimentaire, des technologies, de l'innovation-marketing.

Deux projets innovants locaux (création de cosmétiques à base d'actifs extraits de banane et proposition d'une micro-centrale hydro-électrique) ont reçu des avis très favorables à l'occasion des échanges officiels.

Des mini-conférences ont ponctué la journée et ont proposé des réponses concrètes aux questions posées par les visiteurs sur les thèmes suivants :

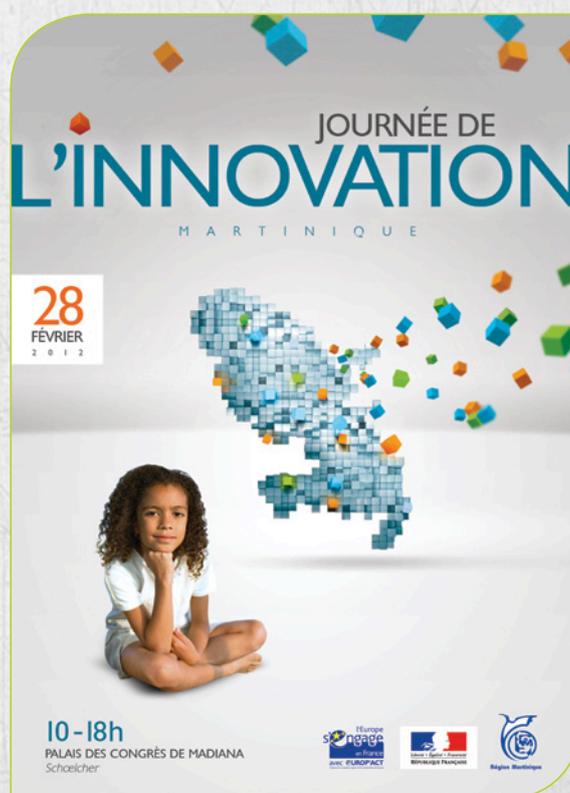
- L'innovation à la portée de ma TPE,
- Le financement de l'innovation,
- L'innovation dans les prochains programmes opérationnels européens,
- L'innovation sociale.

Le monde de la Recherche et du transfert de technologies était largement représenté au travers du PARM, PRAM, IFREMER, O3M, CHU, UAG. Les visiteurs ont pu prendre la mesure des projets en cours de réalisation.

Un challenge étudiant a permis à une dizaine de futurs ingénieurs martiniquais, de présenter quelques projets qui ont l'ambition de changer le quotidien des Martiniquais de demain.

D'autres types d'actions collectives, mobilisant un cofinancement Europe, État et Région; sont également menées. Même si elles ne se focalisent pas sur l'innovation, elles constituent un excellent moyen de pérenniser, structurer, développer le tissu économique, notamment lorsque celui-ci est composé de TPE n'ayant pas la taille critique pour intégrer de nouveaux facteurs de compétitivité tels la qualité, le développement durable, l'innovation.

Ces actions collectives permettent en outre la réalisation de manifestations, d'opérations communes visant l'information et la promotion, ou encore la réalisation d'études en vue de la structuration ou du développement de certains secteurs.



2. Caractéristiques de l'innovation au sein de la PME martiniquaise

Des processus d'innovation peu lisibles et insuffisamment structurés

Les entreprises les plus importantes du territoire sont des filiales de maisons mères ou d'entreprises franchisées, qui disposent, hors de l'île, de centres de recherche et de développement largement équipés. Dans l'ensemble, elles sont peu nombreuses à posséder des équipes de R&D qui assurent le contrôle qualité.

Les démarches innovantes portées par les entreprises martiniquaises concernent pour la plupart des innovations de nature incrémentale destinée à l'amélioration des produits ou des services. En dépit d'une réelle volonté d'innover le risque pris par les entrepreneurs martiniquais est à la mesure de leur capacité financière et de leur visibilité "marché". Plusieurs innovations traduisent donc la volonté de "coller au marché" et à son évolution.

En outre, certaines créations d'activités qualifiées "d'import/substitution" peuvent être considérées sur un marché insulaire de petite taille comme de véritables démarches d'innovation car elles intègrent :

- L'apport de nouveaux savoir-faire,
- Une activité de conception à travers l'adaptation des équipements ou l'amélioration de l'offre (goût locaux ou accès au produit),
- La différenciation par le coût et/ou la sophistication de l'offre sur le marché martiniquais.

Fruits des démarches innovantes, les productions locales offrent des gammes souvent étendues et bien adaptées aux caractéristiques de la demande.

Ce sont de petites unités dotées d'un équipement moderne qui désormais voient le jour, autour de savoir-faire traditionnels, avec un bon niveau technique et la mise au point de produits.

Ces entreprises sont surtout investies dans des activités d'assemblage ou de production basées sur l'exploitation des ressources primaires, et dans des activités d'innovation de procédé en vue de réduire les coûts et de rattraper un retard technologique.

La culture de l'innovation doit continuer à pénétrer les modes de management de l'entreprise martiniquaise.

Si l'envie d'innover est bien présente, les créateurs et entrepreneurs qui se lancent, intègrent insuffisamment dans leurs démarches, plusieurs facteurs de structuration et de maîtrise des processus d'innovation :

- Savoir identifier les risques "marché", technologiques, organisationnels ou humains,
- Comprendre la portée d'un avantage concurrentiel,
- Mobiliser les compétences internes pour un meilleur partage du projet.

Les niveaux de maturité de projets et les approches méthodologiques naturellement utilisées indiquent que les décideurs et créateurs doivent poursuivre leurs efforts pour initier, porter et conduire efficacement leurs démarches d'innovation.

Par ailleurs, l'utilisation de ressources externes pour innover est le plus souvent limitée aux fournisseurs de machines et d'équipements. Il y a une certaine méfiance à s'engager sur la voie de la collaboration avec des ressources extérieures (recherche, consultant, experts, etc.). Les ressources externes constituent donc difficiles à utiliser pour les organismes d'interface technologique.

L'innovation de rupture est rare mais possible

En dépit du manque de culture et de capacité d'innovation des entreprises, quelques projets ont permis de vérifier que l'innovation de rupture était possible. Il ne s'agit pas de rupture technologique mais de rupture vis-à-vis de l'offre de valeur sur le marché, l'ensemble étant soutenu par une démarche de transfert de technologies. (Exemples : projets FIBANDCO ou CENO FWI).

De nouvelles compétences sont prêtes à relever le défi de l'entrepreneuriat innovant

Malgré une perception encore imprécise des attentes et évolutions du marché, en dépit d'un manque de ressources locales en matière de R&D, malgré les risques accrus pour le développement industriel sur les marchés insulaires de

petite taille (notamment en matière de stockage, approvisionnement, logistique de transport, maintenance...), de jeunes créateurs souhaitent tenter le pari de l'innovation. Ceux-ci mettent souvent en avant des compétences technologiques ou économiques pointues.

Leurs projets innovants souffrent souvent d'un manque de compétences entrepreneuriales permettant d'éviter au mieux les pièges de la gestion de l'entreprise en démarrage. Ces "nouvelles compétences" porteuses de projet d'innovation ont, toutefois, un atout à faire valoir : une intelligence collective qui leur permette de bien s'entourer et s'associer pour "partager" le risque.

Les dispositifs tels que "Réseau Entreprendre" ou l'Espace d'incubation de Technopole Martinique leurs apportent un soutien précieux.

Par ailleurs, les projets d'innovation au sein d'entreprises existantes sont souvent favorisés par la mise en place de système de management de la qualité (normes ISO 9001-2000 ; 17% des entreprises sont certifiées), et pour certaines, par l'adaptation de leur organisation aux exigences des normes ISO 9001, ISO 14001 ou OHSAS 18001 ; enfin des normes liées aux préoccupations de la sécurité alimentaire font leur apparition (ISO 22000).

3. L'innovation dans les services

L'innovation dans les services dans une économie insulaire semble aller de soi tant est forte la demande pour les services : TIC, transport, services aux entreprises, tourisme, etc.

Au sein du tissu économique martiniquais, les innovations de services prennent une part grandissante à la dynamique de renouvellement de l'offre. Plus aisée à conduire et moins risqués, les projets martiniquais d'innovation de services se situent très souvent au croisement de compétences technologiques et de grandes tendances sociétales ou de marché.

Exemples : tourisme et multimédia génèrent de nouveaux services de guidage touristique, vieillissement de la population et numérique favorisent l'émergence de nouveaux types de services à la Personne, Sécurité alimentaire et logistique...

L'on observe une prépondérance de l'innovation parmi les secteurs :

- Technologies de l'Information et de la Communication
- Services aux Entreprises
- Tourisme

Les services aux entreprises jouent un rôle clé en faveur de l'innovation dans les entreprises qui sont leurs clientes, notamment les cabinets de conseil.

Les Technologies de l'information et de la communication

La Martinique possède des atouts lui permettant de développer les services autour des TIC.

Les TIC comme secteur de services sont de plus en plus stratégiques dans le développement et le fonctionnement des entreprises.

La couverture Haut-Débit

La Martinique dispose de :

- 3 opérateurs de téléphonie fixe,
- 450 km de réseau de fibre optique,
- d'un point d'arrivée du câble sous-marin Americas II (technologie DWN / 4 fibres de 8 x 2,5 Gbit/s),
- d'un point d'arrivée du câble sous-marin Martinique-Guadeloupe- Miami,
- d'un réseau haut débit public porté par le Conseil régional, en cours de livraison.

En outre, dans le cadre de l'appel à projets national FEADER au profit de la couverture haut débit des zones rurales, 34 projets ont été retenus, dont celui de la Martinique.

Les 5 NRA6ZO prévus dans le projet local devraient permettre de rendre éligible 2500 lignes sur les 4000 encore non éligibles à l'ADSL en Martinique. À travers cette opération, le Conseil régional prévoit également de terminer la boucle fibre optique Nord et Sud. Ces compléments de la dorsale régionale seront reversés à Martinique Numérique.

Dans le cadre de ce projet, il est possible qu'une expérimentation en FTTH soit menée sur un périmètre limité.

La couverture Haut débit mobile

Le domaine est ouvert à la concurrence avec 3 opérateurs de téléphonie mobile.

La couverture de la Martinique en 2G est proche de 96,8%, tous opérateurs confondus et proche de 100% rapportée à la population. À l'échelle des DOM, c'est l'un des meilleurs taux de couverture.

Le marché est très dynamique et propose des tarifs globalement inférieurs à ceux pratiqués dans l'Hexagone.

La couverture 3G est plus limitée tant du point de vue emprise territoriale que population desservie. Le déploiement est centré sur la couverture de la population.

Le taux d'équipement et d'usages des entreprises

Les informations relatives aux taux d'équipement et usages TIC des entreprises martiniquaises font défaut. Les quelques chiffres disponibles ne couvrent que quelques aspects de l'équipement et des usages, et sont datés de 2006.

En avril 2006, 76,5 % des entreprises martiniquaises disposaient d'une connexion internet de type ADSL. Le câble sous-marin permettant d'apporter le haut-débit internet à des prix attractifs a été mis en fonction dans le courant de l'année 2007 et le très haut-débit offrant notamment des services "triple play" (téléphonie illimitée, TV, internet) en 2008. Un câble de 214 km a été déployé de la Guadeloupe jusqu'à la Martinique dans ce cadre.

Il existe aujourd'hui en Martinique, une dynamique de développement numérique, qui pourrait servir de levier à la structuration de la filière TIC.

Les services aux entreprises

Ils représentent 45% des activités de services marchands non financiers. Il faut noter la forte progression des activités de services opérationnels (le nombre d'établissements a quasi doublé entre 2002 et 2006) et de conseil et d'assistance (plus de 34 % sur la même période).

81 % de ces établissements n'ont aucun salarié.

À partir d'une étude sur les services menée par la CCIM et l'INSEE (2002), la répartition de la demande de services se fait de la manière suivante (en nombre d'établissements) (source : SIRENE, 2006) :

Services opérationnels :	53%
Conseil et assistance :	42%
Recherche et développement :	1%
Poste et télécommunications :	4%

La même étude identifiait les marges de croissance suivantes :

	Indicateurs	Valeurs	Année de Référence	Sources
Entreprises	Taux d'équipement des entreprises en ordinateur	91,2%	2006	Enquête CCIM : PO FEDER
	Taux de connexion des entreprises	85,2%	2006	Enquête CCIM : PO FEDER
	Achat de biens et de services des entreprises par Internet	38%	2006	Enquête CCIM : IEDOM Rapport Annuel 2005
	Vente de biens ou services en ligne	3%	2006	Enquête CCIM : IEDOM Rapport Annuel 2005
	Entreprises ayant un site Internet	5 à 7%	2006	PO FEDER

Le tourisme

Le secteur du Tourisme a souffert ces dernières années d'un manque de compétitivité dû à des infrastructures, déficientes, un manque de renouvellement de l'offre et dans la formation du personnel.

Ces déficiences n'ont pas permis à la Martinique de suivre l'évolution des attentes des visiteurs, engendrant une perte de parts de marché importante au profit des autres destinations émergentes des Antilles.

À ces défaillances chroniques se sont rajoutés les effets combinés de la crise sociale locale de 2009 et de la crise économique mondiale actuelle.

En 2011, le secteur touristique a enregistré une légère amélioration. Il a bénéficié de la bonne tenue de la fréquentation aérienne (+4,1% en 2011 après 4,0% en 2010), mais a souffert d'une baisse globale du nombre de visiteurs (-3,1% après 7,2% en 2010), surtout liée à la baisse de fréquentation des croisiéristes.

Le secteur se heurte toujours à des difficultés structurelles (capacité d'hébergement insuffisante, mauvais état de certaines structures hôtelières, concurrence des autres îles de la Caraïbe..) auxquelles il est confronté depuis plusieurs années. Néanmoins les touristes de séjour ont été plus nombreux qu'en 2010 (498 578 contre 478 060 soit +4,3%).

Les leviers suivants ont été identifiés comme facteurs d'amélioration de la situation :

- Augmenter le rapport qualité / prix de la destination Martinique et incidemment la dépense par visiteur ;
- Revitaliser le territoire et étendre les plages horaires des prestations touristiques ;
- Améliorer les infrastructures d'information touristique et d'accessibilité de la destination ;
- Fidéliser les visiteurs;
- Améliorer les services de transport en commun.

Ces différents leviers pourront être activés notamment par :

- Une simplification des voies et moyens d'accès à l'île ;
- Une amplification des voies et des moyens d'accès intérieurs aux sites et aux patrimoines ;
- Une valorisation originale des sites, cultures et patrimoines
- Une amplification qualitative et quantitative des structures d'accueil ;
- Implication inventive des martiniquais et de leurs institutions.

Les perspectives

Les perspectives de développement dans le tourisme sont encourageantes. Cette année, la Région a présenté aux représentants de l'État, un document cadre intitulé "Contrat Excellence Tourisme", contrat de projets qui porte sur la période 2012-2022. Sur cette période, plus de 400 projets pourraient être mis en œuvre, pour un investissement total de 810 031 000 €HT.

ATOUS	FAIBLESSES
Un secteur des services aux entreprises relativement florissant Une réponse aux besoins de proximité des entreprises Croissance du tourisme d'affaires	Peu de services de conseil technologique ou de services en relation avec l'innovation Faiblesse des échanges interrégionaux (Espace caraïbe) Perte de compétitivité du secteur tourisme
OPPORTUNITÉS	MENACES
Le développement d'une logique de technopole donnant visibilité à un ensemble de services d'appui aux entreprises innovantes Le concept de structuration du tissu économique autour des Pôles labellisés Intégration des nouvelles technologies et des innovations marketing et organisationnelles dans le domaine touristique	Récurrence de problèmes sociaux, économiques et parfois politiques qui viennent saper les efforts d'amélioration des services et paralysent la vie économique Insuffisante différenciation de l'offre touristique dans le contexte régional

4. Les outils dédiés à l'innovation Entrepreneuriale

Outils financiers

Les fonds structurels (FEDER)

Le Programme opérationnel FEDER pour la période 2007-2013 soutient l'innovation via : **L'axe 1 et plus précisément l'action 1-1 "Soutien à la recherche, au développement, à l'innovation et à la technologie"** elle-même constituée des sous-mesures suivantes :

1. sous-action 1-1-1

Développement des pôles d'activités stratégiques, mesure gérée par la Délégation Régionale à la Recherche et aux Technologies (DRRT)

> Quantitativement

	CT	UE	DPN	Privé
Maquette	20 000 000	10 000 000	10 000 000	
Programmation	11 425 336	5 719 400	5 539 091	166 844
% programmé / maquette	57,13 %	57,19 %	55,39 %	
Paiements	5 069 934	2 034 239	2 834 220	171 474
	25,20 %	20,34 %	28,34 %	

26 dossiers sont programmés sur cette mesure pour un montant FEDER de 5,8 M€, ce qui correspondent à un niveau de programmation de 57 %. Le niveau de réalisation (certification) s'élève à 36,05%.

> Qualitativement

Concernant les récents projets programmés, les quelques exemples qui suivent illustrent les domaines concernés :

1. Les risques naturels (IPGP) ;
2. Les sciences de l'homme et de la société centré sur le développement de la Caraïbe (Centre de recherches sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (laboratoire de l'UAG) ;
3. Valorisation de la recherche dans les domaines de l'environnement, les TIC, la biodiversité et milieux littoraux (création d'un pôle de recherche et de développement / UAG).

4. La santé (Observatoire de la Santé en Martinique) ;
5. L'enseignement supérieur : mutualisation des moyens pour développer l'esprit entrepreneurial (création d'un service d'appui à l'innovation et à la compétitivité à l'UAG) avec problématique spécifique : articulation entre la recherche, l'innovation et les entreprises martiniquaises;
6. L'agroalimentaire : de nombreuses études et recherches menées par le P.A.R.M, comme la qualité des fruits et légumes tropicaux, les plantes aromatiques et médicinales, la qualité organoleptique de la banane, les amylacées tropicales, et par le CIRAD comme les systèmes à faibles impacts environnementaux, les innovations variétales, l'évolution du P.R.A.M vers un centre d'excellence agro-écologie.

Les perspectives de programmation de l'année 2012 sont telles que l'ensemble des ressources disponibles, y compris l'abondement de 1M€ de FEDER, provenant des mesures 1.1.3 et 1.2.5 fusionnées, devraient être programmées avant la fin de l'année. Parmi les principales opérations qui seront prochainement programmées, il faut citer l'observatoire volcanologique et sismologique de la Martinique .

2. Sous-action 1-1-2 : Favoriser l'innovation et la compétitivité des organisations => mesure gérée par le Conseil Régional

> Quantitativement

	CT	UE	DPN	Privé
Maquette	14 000 000	7 000 000	3 400 000	3 600 000
Programmation	11 456 073	5 566 518	1 923 733	3 965 822
% programmé / maquette	81,83 %	79,52 %	56,58 %	110,16
Paiements	3 672 793	1 678 381	528 951	1 465 460
% payé / maquette	26,23 %	23,98 %	15,56 %	40,71%

Dans le cadre de la subvention globale gérée par le Conseil régional, la mesure "Favoriser l'innovation et la compétitivité des organisations" affiche, avec 82% de programmation, le dynamisme le plus fort .

Les montants de réalisation ont également connu une évolution exponentielle en passant de 330 172€ en 2010 à 3 122 678€ en 2011.

> Qualitativement

L'année 2011 a été marquée principalement par la réalisation partielle des projets programmés en 2010.

Des projets en sont au stade de l'idée, en phase de conception ou en phase d'étude. L'année 2011 a été consacrée également à détecter ces initiatives.

La nouvelle dynamique installée en 2011 vise à :

- Définir de véritables axes de croissance, performants, adaptés, en réponse aux enjeux structurels socio-économiques et réglementaires,
- Imprimer une vision politico-économique définissant une stratégie de développement du territoire et enfin à créer un outil de gouvernance approprié à une gestion dynamique et réactive dans le sens de la présente SRI.

L'axe 2 et plus précisément l'action 2-2 "Désenclavement numérique du territoire" qui se décompose comme suit :

3. sous-action 2-2-1 :

Couverture numérique du territoire,

gérée par la mission NTIC de la Délégation à l'Aménagement du Territoire

Elle devrait favoriser la formalisation de projets et permettre ainsi une consommation optimale de l'enveloppe dédiée à la mesure.

> Quantitativement

La sous-mesure traitant de la couverture du territoire a déjà pleinement atteint ses objectifs. Cette sous-mesure qui consacrée au projet du Conseil Régional du réseau haut débit Martiniquais a fait l'objet d'une nouvelle programmation en 2011.

Cette nouvelle programmation modifie le plan de financement et porte le coût éligible à 17 280 385,80 €.

Le nouveau plan de financement se présente de la façon suivante :

	CT	UE	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	AUTRES PUBLIC	PRIVE
Coût éligible	17 280,80	7 000 000	1 000 000	2 171 248,80	-	-	7 109 000
Programmation	21 109 37	7 000 000	1 000 000	2 171 248,80	-	-	7 109 000
% programmé maquette	100%	100%	100%	100%	-	-	100%

> Qualitativement

Le projet de couverture en haut débit du territoire est quasi-achevé. En couvrant 100% du territoire, il permettra un accès amélioré des services numériques avec un impact tarifaire indéniable pour la population.

Parallèlement, la multiplication des dossiers dédiés au développement numérique dans des domaines aussi variés que le e-santé, les systèmes d'information géographique, les cyberbases, les cartables numériques, les e-administrations témoignent du renforcement de l'appétence pour le secteur numérique.

4. sous-action 2-2-2 : Services et usages

> Quantitativement

	CT	UE	DPN	Privé
Maquette	13 000 000	8 500 000	4 600 000	1 500 000
Programmation	13 752 489	7 565 709	5 262 700	924 080
% programmé / maquette	105%	89 %	170 %	72%
Paiements	8 538 390	3 832 971	4 293 832	411 586
% payé / maquette	65%	45 %	139 %	27%

Pendant l'année 2011, 11 projets ont bénéficié de financement dans le cadre de cette mesure traitant des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. On peut distinguer deux types de demande :

1. Les demandes émanant du secteur marchand pour développer des activités avec les TIC comme levier. Le coût total des projets s'élève à 1 584 580,24€ C'est une inversion de tendance importante par rapport aux années précédentes. En effet c'est le secteur public qui représentait plus de 75% des coûts passe à environ 35% du coût total pour l'année 2011.
2. Les demandes du secteur public. En 2011, 5 dossiers concernent ce secteur pour un coût total de 854 031€. Ces projets accompagnent la modernisation de ces collectivités et proposent une nouvelle offre de service aux

administrés. L'essentielle de la demande du secteur public porte sur la dématérialisation des supports. Par ailleurs, on prend conscience qu'un déplacement vers la France continentale peut parfois être remplacé efficacement par une visioconférence.

38 dossiers ont eu des remontées de dépenses et 18 dossiers ont été soldés.

Les aides régionales

Le Conseil régional s'implique au titre de son nouveau dispositif d'aides régionales, entré en vigueur en 2012.

Le Conseil Régional intervient également par le biais de la SAGIPAR (Société Antilles Guyane d'Investissement et de Participation).

AIDES	TYPES	PLAFOND D'INTERVENTION
AIDE AU CONSEIL	Subvention de 50% des dépenses de constitution de dossier	30 000€
CREER ET DEVELOPPER UNE ACTIVITE	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention de 30 à 60% - Prêt d'honneur (via Martinique Initiative) - Avance remboursable pour le besoin en fonds de roulement - Prêt participatif (via Sagipar) 	60 000 € 25 000 € 30 000€
EMBAUCHER	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure pépinière jeune cadres (gérée par l'ADEM), aide à hauteur de 75% du salaire brut - Pépinière Sénior (gérée par l'ADEM), aide à hauteur de 50% du salaire brut - Aide à l'emploi aux publics au chômage à hauteur de 30% du salaire brut 	30 500€ 22 500 € 8 000 €
S'IMPLANTER	- Immobilier d'entreprise subventionné à hauteur de 50% des dépenses éligibles	5000€
FAIRE FACE	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt de transition (Martinique Initiative) - Reconstruction du fond de roulement - Reconstitution des fonds propres - Aide à l'investissement 	50 000 € Les taux et plafonds sont relevés dans le secteur du tourisme
TRANSMETTRE /REPRENDRE	- Apport en conseil + avance remboursable jusqu'à 200 000€ en cas de rachat de fonds de commerce	600 000€ dans le domaine du tourisme
SE REGROUPER	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration de filières aidée à hauteur de 30 à 50% - Création de groupements d'employeurs subventionnée à hauteur de 30 à 50% 	Limite de 200 000 € Limite de 50 000 €
SE FINANCER	- La Région Martinique propose de garantir des crédits bancaires au travers de fonds de garanties gérés par l'AFD	
VISER L'EXPORT	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance Export partagée aide le développement des entreprises à l'international à hauteur de 75% - 50% de prise en charge sur la rémunération d'un cadre export - Les missions de prospection sont soutenues dans la limite de 9000€ par action et 60 000€ pour des groupements d'entreprises 	33 500€€ Limite de 20 000€

Cette société de capital-investissement et de capital-risque intervient sur ses fonds propres à partir du FIRM (Fonds d'investissement régional de Martinique). Sans être dédiée spécifiquement à l'innovation, la SAGIPAR oriente ses investissements vers des projets développant des technologies adaptées aux régions tropicales dans les domaines de la biotechnologie, des énergies renouvelables, de la logistique et des transports, de l'information et de la communication. Sa prise de participation s'effectue dans des PME saines financièrement, capables de croissance avec des besoins de fonds propres.

5. Outils d'accompagnement et de structuration des démarches d'innovation

Le CEEI de Technopole Martinique

Le CEEI de Technopole Martinique déploie une gamme de services à l'innovation conçue à destination des TPE opérant sur des marchés insulaires de petite taille.

Unique CEEI du bassin caribéen, la Technopole soutient annuellement une vingtaine de nouveaux projets.

Le CEEI de Martinique propose une aide indirecte à l'innovation par le biais de son dispositif de Mission d'Expertises en Innovation.

Mobilisant un pool de prestataire "sous-traitant", Technopole Martinique fournit et prend en charge des expertises permettant aux entrepreneurs et créateurs : - d'analyser la viabilité marketing-économique de leur projet, - d'initier la maturation technologique sur laquelle repose leur démarche d'innovation, - d'adapter leur stratégie d'innovation et plan d'affaires, - d'évaluer des enjeux de la Propriété Intellectuelle...

Le PARM

Ainsi qu'indiqué précédemment, le PARM assure, parmi ses missions, l'accompagnement aux entreprises et initiatives collectives.

Il accompagne des projets d'actions collectives à visée filières ou des projets privés pour des besoins tels que : audit, dia-

gnostics et suivi des professionnels dans la mise en place de bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, démarches HACCP, élaboration de cahiers des charges (équipements, produits, process, atelier...), consultation de fournisseurs spécialisés, agencement d'ateliers de production
Il diffuse également une veille réglementaire et technologique auprès des professionnels.

Les Pépinières d'entreprises en Martinique

La pépinière d'entreprises est un lieu d'accueil et d'hébergement proposant des services partagés, un accompagnement pendant la phase de montage du projet de création et un suivi pendant le démarrage de l'entreprise.

Avec un recul de cinq ans, les résultats de CHRYSALIA, la pépinière d'entreprises de la Technopole (CACEM), mettent en évidence la pertinence de la démarche dans le contexte économique martiniquais. Quelques quarante entreprises y ont déjà été hébergées et ont permis la création de 60 emplois. La création de pépinières se poursuit sur le territoire, notamment dans le Nord.

Depuis 2011, la Communauté des Communes du Nord de la Martinique, propose aux entrepreneurs un hébergement au sein de NORD CREATIS, pépinière d'entreprises multi-sites. Cette pépinière vient en soutien de l'activité économique et du rééquilibrage du territoire.

Elle s'articule parfaitement avec les objectifs de la CCNM en matière de rattrapage économique, de développement, d'aménagement et de lutte contre la désertification et le dépeuplement du Nord

Les grappes d'entreprises, outil de fertilisation

La grappe d'entreprises est l'un des outils de fertilisation qui présente un intérêt majeur pour la dynamique martiniquaise d'innovation.

La DATAR a lancé en 2010 l'appel à projet "Soutien à la dynamique des grappes d'entreprises". Concernant la Martinique, 6 dossiers ont été déposés et enregistrés à la DATAR.

Parmi les 84 dossiers labellisés par la DATAR, figuraient deux "grappes martiniquaises" en création :

- **Inov@gro.mq** : La Grappe d'entreprises Inov@gro.mq est portée par le Pôle Agro-alimentaire Régional de Marti-

nique et vise à renforcer la compétitivité des TPE/PME du secteur agro transformation du territoire.

Constituée autour de seize entreprises "leader" à sa création, elle se caractérise par des secteurs d'activités diversifiés de l'agro transformation.

- **Performance SAP** : "Performance SAP" est une grappe d'entreprises positionnée sur le marché des Services à la Personne. Elle est impulsée dans sa dynamique par le Syndicat Professionnel des entreprises et Associations de Services à la Personne de la Martinique (SPSAP), la CGPME Martinique, et l'Agence pour le Développement Economique de la Martinique (ADEM).

L'exemple de la grappe INOVAGRO

Compte-tenu de l'histoire industrielle martiniquaise, le domaine de l'agroalimentaire et de l'agroenvironnement constitue de fait un système de type cluster intégrant les acteurs de la recherche, des interfaces technologiques et des entreprises.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire est le secteur de référence en Martinique, il regroupe 24% des entreprises (environ 50 entreprises industrielles et de nombreuses unités artisanales). Il est le premier employeur industriel.

Il se concentre sur l'industrie des boissons, de la transformation des fruits et l'industrie laitière.

Le choix de fabriquer sur place des produits jusqu'alors importés marque l'avènement d'une industrialisation qui va se développer dans certains cas par la mise en œuvre de franchises industrielles¹².



GRAPPE D'ENTREPRISES
Vecteur de compétitivité des entreprises du secteur de l'agro-transformation en Martinique

Lauréate de l'appel à projet de la DATAR de 2010

TROIS LEVIERS DE COMPETITIVITE A SOUTENIR

- Innovation technologique et création de valeur ajoutée technologique
- Amélioration de la performance
- Développement commercial et à l'International

UN PREMIER PLAN D'ACTIONS CONCERTÉ SUR 2011-2013

<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer un service continu aux entreprises de la Grappe INOVAGRO ■ Mobiliser de l'expertise pour un groupe d'entreprises autour d'une problématique commune. ■ Mettre en œuvre des actions pour activer la mutualisation des moyens et renforcer la compétitivité. 	<p>ACTIONS D'ANIMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffuser des informations scientifiques réglementaires technologiques Développer l'échange de savoirs faire et d'expertise Accompagner les démarches d'export Diffuser une veille stratégique des marchés Assister la gestion et renforcer le potentiel humain
	<p>ACTIONS COLLECTIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner des projets innovants Mettre à disposition de l'expertise mutualisée sur des thématiques d'intérêt Développer la performance en production Valorisation mutualisée sur le secteur touristique
	<p>PROJETS STRATEGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> Constituer une plateforme d'acquisition d'intrants Créer et maintenir un site internet Développer une démarche de labellisation Constituer une plateforme pour les opérations d'export

6. Freins et besoins

L'ultrapériphéricité ne constitue pas le seul frein à l'innovation...

Outre les freins structurels liés à l'ultra périphéricité, les principaux freins à l'innovation identifiés dans les entreprises, concernent :

- La faible visibilité de l'offre de connaissances et une insuffisante mise en réseau des acteurs et l'absence d'interactions entre des communautés se connaissant peu (chercheurs et industriels) ;
- La multiplicité des acteurs qui peuvent se prévaloir d'une mission de développement économique et d'accompagnement des entreprises et leur faible niveau de coordination ;
- Le manque de formation adaptée des dirigeants et des ressources humaines internes aux entreprises en management de projets d'innovation ;
- Le vieillissement de la population et la difficulté à fixer les jeunes diplômés sur le territoire ;
- La faiblesse des fonds propres et la sous-capitalisation des entreprises ;
- La faible culture d'entreprise (malgré une forte volonté d'entreprendre) et une certaine forme d'aversion au risque
- La méfiance et le mimétisme dans les secteurs les plus concurrentiels
- Méconnaissance du tissu industriel caribéen
- Mortalité des entreprises relativement élevée
- Des projets d'innovation qui relèvent le plus souvent d'une logique de rattrapage technologique
- Des besoins d'accès aux connaissances technologiques insatisfaits
- Des coûts de transport élevés
- Absence de stratégie d'internationalisation

L'absence de moyens financiers des entreprises et porteurs de projets

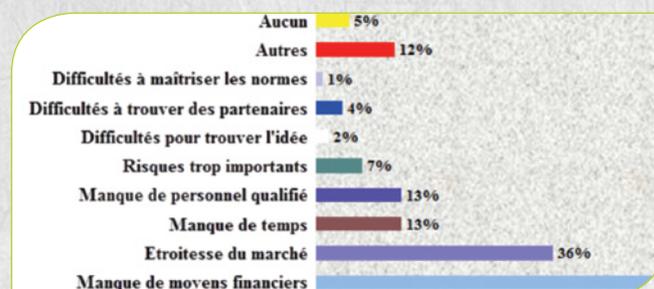


Figure 1 Les freins à l'innovation

Etude sur les besoins des entreprises liés à l'innovation

En corrélation avec ces freins, six principaux besoins s'expriment en appui à l'innovation dans les entreprises martiniquaises :

- L'accompagnement des projets d'innovation en phase de développement. L'enjeu est ici de favoriser le passage de l'idée au projet en offrant un point d'entrée unique aux entreprises innovantes pour les accompagner dans leur projet d'innovation.
- La mutualisation de moyens matériels et humains via la coopération interentreprises.
- La formation, le coaching et l'accompagnement des chefs d'entreprises, mais aussi des opérateurs sur les innovations commerciales et managériales.
- L'accès au financement des entreprises, en particulier en phase de développement de produit ou service, souvent à risque et pour lesquels les soutiens bancaires sont difficiles à obtenir.
- Le développement de l'accès à la connaissance (normes, veille technologique...) via le soutien au conseil technologique des entreprises, les plus dynamiques en termes de capacité d'innovation.
- L'accès à l'information liée aux systèmes d'aides et d'accompagnement,

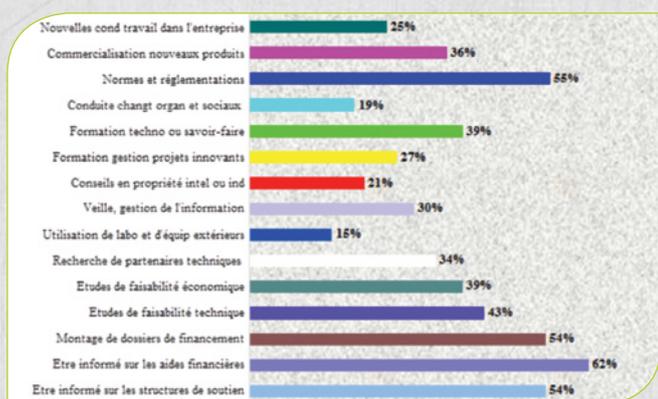


Figure 2 Nature des besoins rencontrés
Etude sur les besoins liés à l'innovation 2010

7. Perspectives

La Stratégie régionale d'innovation doit permettre dans un premier temps de préciser le potentiel d'innovation autour des domaines clés de la Martinique.

De multiples actions de fertilisation doivent être soutenues dans ce sens :

Rassembler recherche, formation, entreprises et interfaces autour des projets de recherche et d'innovation les plus en rupture, détecter et murir les innovations entrepreneuriales répondant aux demandes du marchés, anticiper et qualifier la demande sociétale.

Une étape de "fertilisation" qui doit contribuer à amplifier la production des Connaissances technologiques nouvelles, consolider les filières endogènes les plus compétitives, révéler le potentiel économique de nos ressources naturelles, domicilier de nouvelles ressources technologiques, accroître l'expertise du capital humain spécifique.

Cette dynamique prépare à une spécialisation "intelligente" du territoire en facilitant l'émergence ou le renforcement des avantages compétitifs de la Martinique.

D'ores et déjà, l'analyse des domaines technologiques identifiés sous l'angle de la maturité des projets et de la demande sociétale révèle plusieurs pistes de spécialisation possibles : Agro-transformation, Ecodéveloppement et valorisation de la biodiversité, Habitat en milieu insulaire tropicaux, santé...

Ces spécialisations sont à considérer avec d'autant plus d'attention qu'elles sont susceptibles de devenir des technologies phares, pouvant permettre de dynamiser la coopération régionale avec la zone caraïbe et des pays tropicaux, avec lesquels les territoires de cette région partagent des problématiques communes : milieu insulaire, enclavement, menaces climatiques, volcaniques, sismiques, risques pathogènes, avec un fort impact sur la population et l'environnement

Par ailleurs, les collectivités territoriales Martiniquaise structurent progressivement un véritable dispositif d'ingénierie et d'accompagnement de l'innovation. Déjà labellisés aux niveau national et international, ces dispositifs doivent capitaliser sur leur savoir-faire et leurs reconnaissances afin de contribuer à l'attractivité et à la compétitivité du territoire.

Plusieurs voies et moyens sont envisagés. Parmi, ceux-ci : afin :

- l'amélioration de la connaissance des mécanismes d'innovation en milieu insulaire,
- la spécialisation et l'adaptation des outils fonctionnels d'accompagnement à ces mécanismes d'innovation.

D. Les Acteurs Sociaux et la Société Civile

Les principaux acteurs sociaux ...

L'action sociale désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à s'adapter au milieu social environnant.

La stratégie Europe 2020 a érigé la croissance inclusive en tant que priorité au regard du contexte de crise économique, financière et démographique que traverse l'Europe. La politique d'action sociale à la Martinique devra être bâtie à partir d'un diagnostic local faisant apparaître les caractéristiques de la population située sur le territoire d'intervention, ses évolutions et ses besoins spécifiques. Plusieurs de ces caractéristiques sont déjà cités précédemment à savoir :

- le vieillissement
- le taux de chômage
- le faible niveau d'éducation
- ...

L'effort de cohésion à la Martinique doit absolument se poursuivre dans les domaines de l'éducation et de l'emploi mais aussi à travers l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les principaux acteurs et porteurs de projets à la Martinique sont les suivants :

Conseil Général	Communes / CCAS	Pôle emploi	Entreprises	CACEM
Associations du secteur social	L'ACTION SOCIALE			...
Syndicats				CAESM
DIECCTE				CGSS
Conseil Régional				CRESS
DJSCS	ARACT	CCNM	CAF	ARS

Conseil Général... principal acteur social du territoire... :
Au cœur des compétences dévolues par la loi aux départements se retrouve l'essentiel des préoccupations au quotidien des citoyens, notamment la solidarité, l'action sociale et la santé, mais également l'éducation, les transports, l'aménagement du territoire, l'action culturelle et sportive, le développement durable. C'est ainsi que le Conseil Général de la Martinique a initié et mis en œuvre des actions fortes préfigurant des pistes d'innovation sociale :

Le dispositif "École, Famille, Quartier" : Accompagnement des jeunes en situation de décrochage scolaire, intégrant une approche globale et multi partenariale (associations de proximité sportives, culturelles, sociales...). Caractère innovant du dispositif transversal, pluridisciplinaire, partenarial.

- **Le CENDRA** : un modèle unique en Martinique. Structure qui héberge les femmes victimes de violences et leurs enfants quel que soit l'âge et leur apporte un accompagnement psycho clinique, éducatif et social.

- **Le chèque solidarité** : nouvel outil de paiement des prestations d'aide sociale départementale servies aux personnes âgées et aux personnes handicapées, bénéficiaires de l'APA et de la PCH => Simplification des procédures administratives liées à leur situation d'employeur.

- **Carnet de maternité** : mis en place par le Service de la PMI qui assure le suivi des grossesses (25.26%) , 8300 consultations en maternité, plus de 70% des patientes sont suivies dans ce cadre. Appropriation par la PMI du principe de dossier de suivi de grossesse ou carnet de maternité dont la maquette a été reprise par le Ministère de la Santé.

- **Intravax** ou "comment démocratiser l'outil de gestion des données vaccinales" : substitution à terme des renvois des recommandations papier par l'envoi des données par internet et par SMS, et consultation de sa couverture vaccinale en ligne. Réactivité plus forte du dispositif de surveillance vaccinale, renforcement du lien avec la population.

La société civile regroupe les citoyens, les mouvements, organisations, associations qui agissent en dehors des pouvoirs constitués, pour faire prendre en compte leurs valeurs ou leurs intérêts par les décideurs politiques et économiques. Les organisations non-gouvernementales, les syndicats, les associations d'usagers sont parties prenantes de la société civile.

L'on assiste à la Martinique, comme par ailleurs, à l'émergence de la société civile comme acteur sociétal de premier plan. A ce jour, il existe très peu de données traduisant cet essor naissant.

Les chiffres disponibles répondent pour l'instant, majoritairement à une classification traditionnelle et concernent principalement l'action sociale.

Perspectives

- Définir une stratégie de territoire axée sur le développement durable,
- Renforcer le lien social et l'identité culturelle,
- Renforcer la cohérence territoriale et les équilibres environnementaux,
- Renforcer l'ancrage du territoire dans son espace régional et international,
- Accompagner la modernité économique,
- Renforcer la capacité d'adaptation au changement en réduisant les vulnérabilités
- Mieux conjuguer "politique sociale", "création d'emplois" et "lutte contre l'exclusion et la pauvreté" par :
Le choix des priorités thématiques dans les prochains programmes européens

Annexe 1 : Lexique

APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

ARACT Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail

CCAS Centre communal d'action social

CACEM Communauté d'agglomération du centre de la Martinique

CAESM Communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique

CCNM Communauté des communes du Nord de la Martinique

CRESS Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

DIECCTE Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Grappe d'activités ou cluster, (d'après Michael Porter)

Ensemble d'entreprises qui créent et entretiennent un système relationnel où elles sont à la fois concurrentes et en situation de coopération, qui leur permet d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance. Les grappes d'activités intègrent ou non dans leurs axes de coopération l'innovation.

Filière

Concept vertical qui désigne une chaîne d'activité aboutissant à un produit ou à une famille de produits

Secteur

Concept macro-économique qui correspond au regroupement d'entreprises fabriquant des familles de produits assez proches pour être commercialisés ensemble. On entend par pôle un regroupement d'activités résultant d'un affichage et/ou d'une politique volontariste.

PCH Prestation Compensatoire du Handicap

PMI Protection Maternelle Infantile

CIFRE Conventions Industrielles de Formation par la Recherche

UFR Unité de Formation Régionale

IUT Institut Universitaire Technologique

DUT Diplôme Universitaire de Technologie

LSH Lettre Sciences Humaines

LABEX

Les appels à projet Laboratoire d'Excellence ont pour objectif de sélectionner des laboratoires à visibilité internationale et de leur attribuer des moyens significatifs leur permettant d'attirer des chercheurs et enseignants-chercheurs de renommée internationale, et de construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau

CORTECH

La Convention de Recherche pour les Techniciens Supérieurs permet aux PME-PMI de recruter des techniciens supérieurs pour leur confier un projet de développement technologique, en coopération avec un centre de compétences technique.

